



Rapport d'activité 2016



## **Photos de couverture:**

Photos de Monsieur Dieng Thierno, de Monsieur Sow Mamadou et Monsieur Ahmed Karimi. Tous trois leaders dans la lutte pour les droits de l'Homme en Belgique au sein des Collectifs de sans-papiers.

Ahmed Karimi et Sow Mamadou ont été expulsés après avoir été arrêtés lors d'opérations policières ciblées et détenus plusieurs semaines en Centres fermés.

Dieng Thierno a quitté volontairement la Belgique après de nombreuses années de lutte.

### **MRAX asbl**

*Le MRAX est la plus ancienne organisation antiraciste en Belgique, née il y a plus de 60 ans sur les cendres du génocide nazi à l'initiative de Juifs résistants communistes*

Rue de la Poste, 37 • BE-1210 Bruxelles • Tél. : +32 (0)2 209 62 50 • Fax : +32 (0)2 218 23 71

Courriel : [mrax@mrax.be](mailto:mrax@mrax.be) • Site : [www.mrax.be](http://www.mrax.be)

N° entreprise : 0415.750.215 • N° compte : BE67 0012 3298 5487

# Rapport d'activité 2016



Réalisation du Rapport :

Malamine FADIABA - Service Animation, Michaëlle NEY et Riduan EL AFAKI - Service Documentation, Nawal MEZIANE - Service Communication, John's MBULULA - Service Education Permanente, Nicha MBULI - Service Juridique, Samanta WIDJANU - Service Social

Coordination du Rapport :

Vincent Cornil - Direction







# Table des matières

## Introduction

### I. Présentation du MRAX

- L'objet social du MRAX - p.3
- L'organigramme du MRAX - p.3
- Composition du Conseil d'Administration (au 31 décembre 2016) - p.4
- Composition de l'équipe des permanents (au 31 décembre 2016) - p.5
- Les Axes Programmatiques 2016 - 2019 - p.6

### II. Présentation des activités et actions développées

#### 1. La sensibilisation à la lutte contre le racisme et les discriminations au quotidien

- Les activités régulières de sensibilisation et d'éducation à la lutte contre le racisme - p.11
- La Semaine d'Actions Contre le Racisme 2016 - p.20
- L'Éducation Permanente - p.21
- L'information et la communication en support à nos actions
  - 1. Le service communication - p.24
  - 2. Centre de documentation - p.35
- Concours dans les écoles : ma plume contre le racisme - p.39
- Projet « Israël - Palestine, pour mieux comprendre » - p.40
- L'équipe de foot MRAX - p.41

#### 2. L'accueil du public

- L'accueil des victimes de racisme et de discriminations - p.42
- Le service social spécialisé en droit des étrangers - p.45
- Décentralisation des points d'appui du MRAX en Wallonie - p.54

## Introduction

Le 22 mars 2016, des criminels assassinaient 32 personnes à l'aéroport de Bruxelles National et dans la station de métro Maelbeek. L'émotion était énorme devant le nombre d'innocentes victimes de la terreur armée. L'attentat ayant eu lieu lors de la SACR 2016, nous avons d'ailleurs mis prématurément fin à cette semaine en guise de signe de respect.

Les réactions à cet attentat ont été contrastées. Tout d'abord, l'expression d'une solidarité forte, dans les jours qui ont suivi cet odieux massacre, au sein de la population de notre pays, a eu sincèrement de quoi émouvoir. Je tiens aussi à souligner l'impressionnante dignité des victimes et de leurs proches.

Il y eu aussi des réactions bien peu glorieuses. Ainsi, Jan Jambon, l'homme qui était censé nous protéger, n'a eu l'inspiration que pour inventer sa triste fable des musulmans dansants. Ou comment, à cette occasion, anticipant les « *alternative facts* » de Trump, le premier flic du Royaume est devenu le premier menteur du Royaume.

De manière générale, les débats politiques qui ont fait suite aux attentats ne furent pas très inspirés. Sans parler des mesures effectivement prises dans ce cadre... Levée du secret professionnel des assistants sociaux, possibilité d'expulsion sans jugement des étrangers légaux, perquisitions aux sièges d'ASBL œuvrant à la cohésion sociale... Il n'est pas évident de dire si la Belgique post-attentats du 22 mars est devenu plus sûre. Mais force est de constater que la vie des plus précarisés et ceux qui s'engagent en leur faveur est devenue bien plus pénible....

**Nous aussi, nous voulons être fermes avec ceux qui veulent abattre notre démocratie mais nous lutterons également contre ceux qui proposent de la défendre en l'atténuant !**

C'est la société belge dans son ensemble, avec toutes ses composantes, qui a été violemment frappée le 22 mars. C'est la société belge dans son ensemble, avec toutes ses composantes, qui doit collectivement se relever aujourd'hui. C'est le combat dans lequel le MRAX s'engage.

**Face à l'intégrisme d'une secte criminelle, la meilleure réponse est et restera l'intégralisme de nos libertés. Nous arriverons à faire taire leurs armes, sans défaire nos droits !**

Le combat pour l'égalité dans lequel nous nous sommes résolument engagés, au MRAX, est le meilleur moyen de dire aux identitaires étriqués de toutes les sortes qu'un peuple se caractérise moins par la durée du passé commun qu'il a vécu que par la richesse de l'avenir collectif qu'il va construire.

Carlos CRESPO  
Président du MRAX



# I. Présentation du MRAX

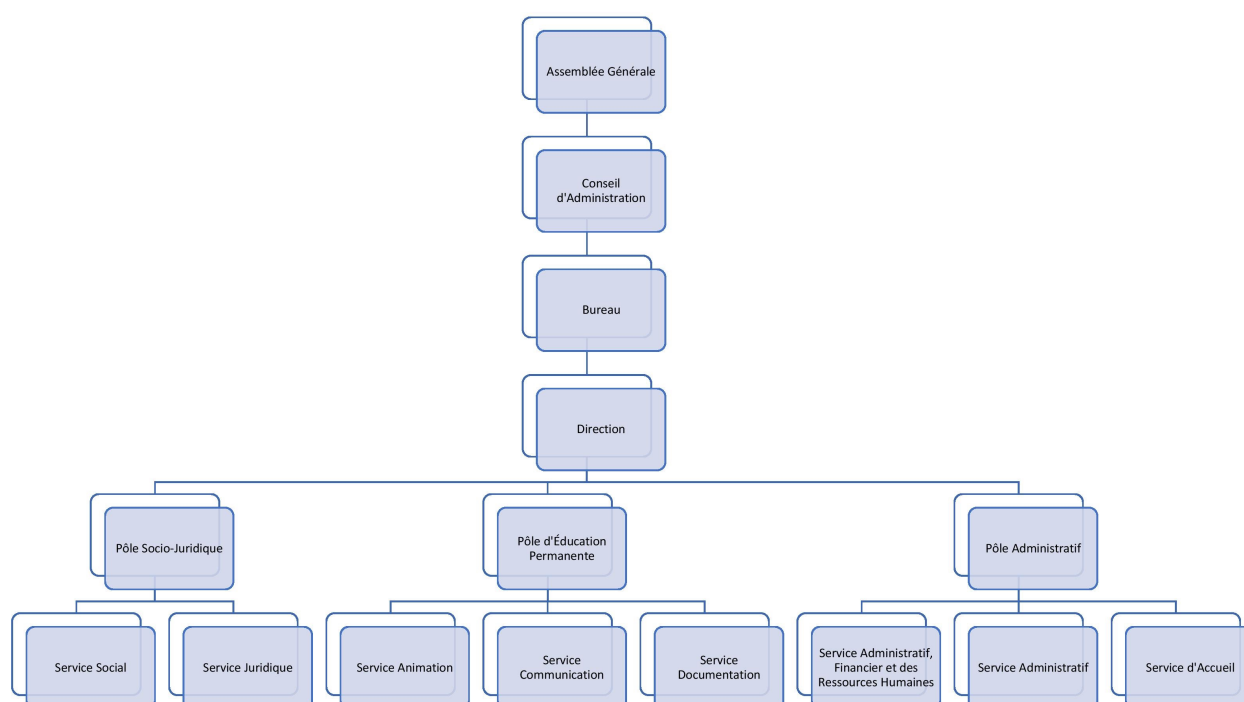
## L'objet social du MRAX

« Le MRAX est une association qui lutte contre l'antisémitisme, née il y a plus de 60 sur les cendres du génocide Nazi à l'initiative d'une poignée de Juifs résistants.

L'association a pour but la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Elle appelle à l'union et à l'action tou-te-s celles et ceux qui entendent s'opposer aux discriminations, aux haines, aux préjugés fondés sur une prétendue race, la nationalité, la langue, la culture, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la confession ou les convictions philosophiques. Elle veut faire triompher l'amitié et la paix entre les peuples et promouvoir l'égalité et la fraternité entre les êtres humains. Elle contribue à la défense de la mémoire des victimes de persécutions racistes, commises notamment lors d'un génocide.

Elle peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet. Elle met en place toute action et tout service lui permettant de réaliser ses objectifs et d'atteindre ses buts. »

## L'organigramme du MRAX



## Composition du Conseil d'Administration (au 31 décembre 2016):

### *Administrateur Président:*

CRESPO Carlos

### *Administratrices Vice-Présidentes:*

BEATRIZ Romina (depuis septembre 2016)

TAHAR Farida

### *Secrétaires:*

BEN LAKHAL Julie (depuis septembre 2016)

DUPONCELLE Michel

### *Trésorière :*

MAXENCE Coline

### *Administrateurs:*

BENKHELIFA Selma

BEN SALAH Rachid (depuis septembre 2016)

BUYSENS Eric (depuis septembre 2016)

COHEN Elizabeth (depuis septembre 2016 et jusqu'à octobre 2016)

EMAGNA Maximin (depuis septembre 2016)

KITANTOU Jean-Yves

MOURAUX Benoit (depuis septembre 2016)

MAES Renaud (depuis septembre 2016)

MAKILUTILA Yvette

SAHIN Eva (depuis septembre 2016)

SPAAS Nele

WOLSZTAJN Willy (depuis septembre 2016)



## Composition de l'équipe des permanents (au 31 décembre 2016):

### *Direction:*

Directeur : CORNIL Vincent

### *Service Administratif:*

Responsable administratif, financier et des ressources humaines : CHAIB YOUSFI Hamza

### *Accueil:*

Collaboratrice administrative : ZORSU Asiye

### *Service Social:*

Assistante social :

ALLOUCH Sanaa (jusqu'en mars 2016)

WIDJANU-AKATSHI Samanta (à partir de mars 2016)

Coordinateur Asile et Migration : MBULULA John's

### *Service Juridique:*

Juriste : LAMJAHDI Assiya et AKROUH Ibrahim

Juriste : MBULI Nicha

### *Service Education Permanente:*

Animateur : BOUHJAR Abobakre (jusqu'en juin 2016)

### *Service Communication:*

Chargée de communication: MEZIANE Nawal

### *Service Documentation :*

Documentaliste: EL AFAKI Riduan

Documentaliste: NEY Michaëlle

### *Service Animation:*

Animateur : FADIABA Malamine

Animateur : TOPALKA Serdar (jusqu'en juin 2016)

Animateur : BOUHJAR Abobakre (à partir de septembre 2016)

Le MRAX est un mouvement de résistance. Cette affirmation renvoie tant au passé qu'au présent de notre organisation. C'est avec fierté que nous revendiquons notre filiation idéologique avec des gens comme Yvonne Jospa qui fonda, avec d'autres, le MRAX et le marqua indéfectiblement de son empreinte. La référence aux résistants qui furent à l'initiative de la création de notre organisation prend, aujourd'hui plus que jamais, tout son sens.

Alors que se retrouvent, pour la première fois depuis 1944, au plus haut sommet de l'état des individus qui font preuve d'un certain relativisme historique quant aux crimes de la collaboration ou qui sont bien complaisants voire amicaux avec des nostalgiques de l'Ordre Nouveau, il est essentiel de s'affirmer comme mouvement de résistance.

Résistance contre les discriminations, contre les inégalités, contre la stigmatisation et contre la violence qui n'est pas toujours que symbolique contre ceux qui à qui l'on s'en prend au sein de notre société pour ce qu'ils sont, le MRAX entend rester un mouvement de la ligne de front en menant une lutte antiraciste qui, dans une approche intersectionnelle, transcende tous les racismes.

**Cette résistance sur la ligne de front doit se faire de manière tant défensive qu'offensive.**

Nous ne pouvons d'abord rien laisser passer quant à notre lutte contre les **discriminations** et contre les **discours de haine**.

### **1. Lutte contre les Discriminations**

Le MRAX a participé à l'émergence de revendications dans la lutte contre la discrimination à l'emploi (revendications sur les actions positives, sur la mise en place de testing et sur le permis unique).

Tout en prolongeant notre action sur la lutte contre la discrimination à l'emploi, nous souhaitons maintenant l'élargir à la lutte contre la discrimination au logement et à l'enseignement.

Dans ce domaine, nous ferons un focus sur la discrimination croisée faite aux femmes de confession musulmane qui, portant le voile, se voient interdire l'accès à l'enseignement supérieur et à l'enseignement de promotion sociale à moins d'accepter de retirer leur voile pour entrer dans l'établissement, participer aux cours et, parfois, réaliser leur stage professionnel.

Nous mènerons également une action visant à renforcer la conscientisation chez les personnes concernées par la discrimination touchant les roms afin de susciter et/ou renforcer leur détermination à dénoncer les discriminations qui les touchent et à lutter contre elles.



## 2. Lutte contre les discours de haine

La lutte contre les actes et discours de haine est un combat quotidien. Nous devons ainsi nous montrer particulièrement vigilants et réactifs lorsque ces actes et discours participent à la persistance et à la reproduction de phénomènes tels que la relativisation et la négation des génocides, la criminalisation et la déshumanisation des racisés, l'appel au meurtre, la banalisation de la haine...

Dans le cadre de la banalisation des propos haineux, nous serons particulièrement attentifs et réactifs face à un nouveau type de racisme, de plus en plus virulent, à savoir l'islamophobie. Nous condamnerons avec force les discours et leurs dérives appelant aux comportements islamophobes.

Dans un but tant de sensibilisation à l'islamophobie qu'à une réflexion plus profonde sur les moyens de la combattre, nous activerons à nouveau le groupe de travail « islamophobe ».

Pour ces actions de sensibilisation, nous veillerons à travailler en partenariat avec l'ensemble des acteurs qui luttent contre l'islamophobie.

Concernant la lutte contre l'antisémitisme, nous serons attentifs à l'évolution d'un antisémitisme qui, d'une relativisation du génocide nazi s'est transformé en négation du génocide nazi, cette négation ayant glissé vers une relativisation de l'importance de la lutte contre l'antisémitisme et terminer aujourd'hui, au mieux, à une négation de l'importance et de la légitimité de la lutte contre l'antisémitisme - celui-ci « n'existant pas », le génocide nazi n'ayant lui-même, prétendument, « pas existé » - voire, au pire, à une légitimation de l'antisémitisme. Nous nous montrerons vigilants et fermes à l'encontre de toute personne, quelle qu'elle soit, qui exprimera un discours de haine à l'encontre des personnes juives ou supposées l'être parce que juives ou supposées l'être.

Enfin, les discours de haine et insultants à l'encontre des personnes afro-descendantes sont, dans un contexte imprégné par une ambiance coloniale jamais déconstruite, toujours aussi banals. Nous réagirons systématiquement à ces discours lorsqu'ils seront portés dans l'espace public.

**Quelles que soient les personnes ciblées par les discriminations et propos racistes, nous continuerons de mener des actions de dénonciation et de lutte, judiciaire si possible, afin de résister à la banalisation de ces phénomènes. Nous serons par ailleurs d'autant plus vigilants lorsqu'il s'agira de réagir aux initiatives et communications politiques et institutionnelles.**

*Nous savons que l'utilité sociale de la théorisation raciale est de servir de mythe visant la domination, l'exploitation et l'oppression des hommes. Nous subissons ce mythe comme cadre de débat, éléments de débat, champs argumentatif et linguistique de*

débat... et nous sommes systématiquement à la recherche d'adaptations à la marge quant à ce mythe.

*En tant qu'antiracistes porteurs d'un projet de justice sociale, nous devons cesser de nous laisser duper et disperser par cette lamentable stratégie de division qu'est la théorisation raciale et imposer la mise à l'agenda de la vraie question : celle de l'oppression de l'homme par l'homme et ne plus courir dans la réaction systématique aux stratégies développées et utilisées afin de mieux dominer et opprimer. Il faut lutter contre l'antisémitisme, l'islamophobie, l'afrophobie, la négrophobie, la romaphobie... en les nommant, en les expliquant, en les dénonçant, particulièrement pour ce qu'ils représentent dans la vie des gens qui sont concernés par ces phénomènes, mais nous devons absolument aller au-delà, être à l'initiative, attaquer ce système qui produit ces supercheries que sont ces racismes, en le mettant à nu et en l'obligeant à faire tomber le masque. Bref, nous devons reprendre l'initiative et passer à l'offensive.*<sup>1</sup>

### 3. Travail sur les Mémoires

Le MRAX a été fondé par des résistants juifs communistes sur les cendres du génocide nazi avec pour mot d'ordre de lutter contre toute résurgence de ce qui a permis et mené à cette entreprise totalitaire et génocidaire au cœur de l'Europe. **Préserver la transmission d'une mémoire militante quant au déroulement de ces événements participe à cette lutte et inscrit celle-ci dans un continuum historique.**

D'autres faits majeurs de l'histoire lointaine comme de l'actualité proche, tels l'esclavagisme, les massacres et les génocides des amérindiens, des arméniens, des musulmans d'ex-Yougoslavie, des rwandais, des peuples d'Afrique et du Proche-Orient, l'entreprise coloniale d'hier et d'aujourd'hui - dont la colonisation du Congo par la Belgique, les déplacements forcés de populations... sont tous des événements à investir et à rappeler à travers un angle militant.

Nous insisterons sur la nécessaire reconnaissance de l'holocauste ayant frappé les populations noires durant plusieurs siècles.

Face à un négationnisme rampant, nous défendrons le maintien et la promotion d'une mémoire vive quant à l'entreprise génocidaire nazie ayant frappé les populations juives d'Europe et les populations Roms.

Nous insisterons également sur la reconnaissance des crimes coloniaux, principalement au Congo, et sur la mise à nu de ce qu'était le colonialisme et de ce qu'il visait. En cela, nous revendiquerons la décolonisation de l'espace public en Belgique et le remplacement de ces traces colonialistes par une mise à l'honneur des grandes figures de la décolonisation.

Enfin, nous défendrons et soutiendrons les initiatives visant l'émancipation culturelle et le processus de « retour à soi » entrepris par des populations issues des anciennes colonies.

---

<sup>1</sup> Projet de Charte du MRAX

## 4. Soutien à la lutte des Sans-papiers et pour la fermeture des Centres fermés

L'année 2016 a été marquée par une oppression très forte à l'encontre des sans-papiers : rafles dans les occupations et les domiciles privés, arrestation des leaders, fermetures des occupations, politique accrue de détention dans les centres fermés, absence totale de dialogue avec le Gouvernement fédéral... **Face à cette oppression, il est important de reprendre l'initiative et de mener une lutte offensive en usant des moyens nécessaires à la protection des personnes visées par ces politiques.**

Nous allons maintenir notre soutien logistique, pédagogique et politique aux collectifs, aux occupations et à la Coordination des collectifs de sans-papiers.

Un agenda de revendications sera porté par le MRAX à travers le Front d'Actions des Migrants et la Plateforme associative de soutien des sans-papiers portée par le CIRÉ et les syndicats.

Des actions de terrain seront menées pour porter ces revendications.

Concernant les Centres fermés, une action sera développée afin de créer les conditions nécessaires à l'empêchement des expulsions et à la fermeture des Centres fermés. En effet, la simple possibilité de pouvoir priver quelqu'un de sa liberté en raison de sa situation administrative doit être considérée comme relevant du racisme d'Etat et doit être combattue à ce titre.

## 5. Renforcement de la lutte antiraciste du MRAX

### Commission juridique

La Commission juridique du MRAX va être relancée en 2017, celle-ci apportera un soutien tant au Conseil d'Administration qu'au Service juridique. D'abord en aidant à l'élaboration de réponses adaptées aux dossiers individuels et à la prise de décision concernant les actions judiciaires à mener. Ensuite en participant à l'élaboration de positions et de campagnes dans le domaine de la lutte Contre le racisme et pour l'égalité des droits.

### Convergence et massification

#### - Antiracisme et monde du travail

Par l'inscription du combat antiraciste dans la lutte contre la domination, l'exploitation et l'oppression socio-économique, **nous souhaitons participer à la mise en place d'une réaction structurelle face à la stratégie de division qu'est le racisme et jeter les bases d'un antiracisme offensif porteur d'un contre-projet émancipateur puissant.**

*Nous luttons pour une justice sociale où, d'une part, chacun jouit d'un plein respect de sa dignité dans ce qu'il souhaite être et où, d'autre part, chacun jouit d'une pleine égalité de droits dans son accès aux biens, aux ressources et aux positions sociales.<sup>2</sup>*

---

<sup>2</sup> Projet de Charte du MRAX

Nous mènerons pour cela une politique de rapprochement vers les acteurs syndicaux. L'objectif est la mise en place et l'institutionnalisation d'une collaboration entre les syndicats et le MRAX pour renforcer et massifier la dynamique antiraciste au sein des mouvements ouvriers et, de là, faire de notre asbl un partenaire privilégié de la lutte antiraciste menée par mouvements ouvriers.

Nous agissons à travers la formation des syndicats et des travailleurs, l'instauration de partenariats sur des projets de lutte communs et la mobilisation des membres du MRAX actifs dans les mouvements syndicaux afin qu'ils portent les revendications du MRAX au sein de leurs structures.

#### **- Développement du MRAX en Wallonie et en Flandre**

Le MRAX a développé des partenariats à travers la Wallonie et la Flandre.

Ceux-ci seront intensifiés en mettant l'accent sur plusieurs points:

- Inclusion des acteurs non-bruxellois dans la lutte antiraciste autour des lignes du MRAX;
- Rendre les services du MRAX plus accessibles à la population en-dehors de Bruxelles;
- Renforcer le statut du MRAX comme partenaire associatif antiraciste de référence en Belgique.

#### **- Soutien à un réseau antiraciste**

Le MRAX souhaite apporter son soutien à la pérennisation d'un lieu de rencontre et de fédération qui, dans la continuité des travaux de la Plateforme de lutte contre le racisme, soit représentatif qualitativement et quantitativement de l'ensemble des acteurs liés à l'action antiraciste sur le territoire de la FWB.

**Le développement du MRAX en Wallonie et en Flandre, la mise en place de partenariats avec les mouvements ouvriers et les associations antiracistes, le soutien à un réseau antiraciste large... participeront à la massification du combat antiraciste mené par le MRAX, massification essentielle au passage à une lutte antiraciste offensive.**

## II. Présentation des activités et actions développées

### 1. La sensibilisation à la lutte contre le racisme et les discriminations au quotidien

#### Les activités régulières de sensibilisation et d'éducation à la lutte contre le racisme

##### 1. NOTRE COMBAT ANTIRACISTE : DU SAVOIR ÊTRE AU SAVOIR FAIRE.

*Être un animateur antiraciste c'est savoir faire de la pédagogie antiraciste un outil de sensibilisation pour un meilleur vivre ensemble.*

##### a) Sur le combat antiraciste

**L'antiracisme** vise à combattre le racisme sous toutes ses formes en s'opposant aux discriminations, aux haines, aux préjugés et aux inégalités qu'il suscite. Il revendique **l'égalité des droits et des chances pour tous**. Il refuse toute tentative de domination politique, sociale, culturelle d'une communauté sur une autre.

L'antiracisme nous invite à **la vigilance** face à nos propres peurs excessives de la différence, face à nos angoisses primitives ou à nos instincts de domination.

Dans notre pays comme partout dans le monde des actes racistes sont principalement commis par des individus, des groupes qui cherchent à anéantir, à exclure ou simplement à dominer d'autres.

On ne peut donc pas se contenter de rester passif face au racisme et à ses nombreuses manifestations. Il faut être vigilant, il faut agir, il faut dialoguer, il faut entreprendre **la culture de la diversité** surtout dans nos sociétés multiculturelles.

**L'antiracisme doit pouvoir répondre aux interrogations des victimes** qui doivent avant tout compter sur leur propre force, se mobiliser, s'organiser pour mieux prendre en charge leur destin. .

L'antiracisme combat l'exclusion, la domination et l'oppression basées sur des critères racistes.

##### b) Sur la méthode

Nos méthodes et démarches dans notre combat antiraciste s'appuient sur un principe pédagogique de l'éducation permanente. C'est un principe qui consiste à élaborer la création d'un savoir collectif à partir des apports de chaque participant. La notion d'interactivité prime dans l'élaboration de nos animations et formations. Cette pratique utilise généralement des voies éducatives différentes de celle de l'organisation d'apprentissage promulguée dans les institutions scolaires classiques.



Nous visons dans un premier temps à vulgariser des savoirs afin de donner la possibilité aux participants de créer des liens entre les différents concepts abordés. Nous tentons au maximum de travailler à partir des expériences vécues et des souvenirs qui surgissent de leur mémoire.

Cette façon de procéder invitant à agir sur les mentalités et les comportements, a plusieurs finalités :

- Aller à la rencontre des jeunes, des associations et des syndicats... et leur donner la parole afin que les participants expriment leurs réalités et leurs émotions (ils sont les experts);
- Accorder un temps de paroles et une reconnaissance aux victimes de discriminations.
- Tenter d'offrir à chacun une place symbolique dans tout espace collectif par un travail sur les identités;
- Développer une dynamique de « levier social » par l'élargissement des champs conceptuels;
- Développer un esprit critique, une pensée autonome distincte de l'obligation de réfléchir selon des modèles imposés;
- Susciter la motivation à agir en militant conscient et responsable, tout en prenant du recul sur les actions afin de déconstruire et de proposer des alternatives positives basés sur le **respect** la **solidarité** et le **partage**.

## **2- NOS ACTIVITES**

### **a) Les activités régulières**

*Accueil et information* : Les personnes victimes du racisme qui viennent nous voir sont orientées vers des collaborateurs de nos services compétents et bénéficient d'une écoute ainsi que d'un soutien professionnel.

*Sensibilisation et vulgarisation* : Nos actions de sensibilisation et de vulgarisation consiste surtout à accompagner les écoles, les associations, les institutions afin d'améliorer les capacités d'intervention dans une démarche de prévention par la connaissance du phénomène du racisme.

*Conseil et accompagnement* : Offrir un soutien aux personnes parfois inquiètes lors de nos entretiens et les accompagner dans la recherche de solution.

*Animation et formation* : Travaillons à sensibiliser et à conscientiser pour une autonomisation des actions à entreprendre. Des outils pédagogiques sont créés pour mettre en œuvre des modules sur différentes thématiques.

*Débats et conférences* : C'est le cas où le service d'animation est invité à l'extérieur à débattre ou à faciliter la compréhension d'une vision du combat antiraciste sur des questions qui ont un lien avec notre objet social.

### **b) Les activités ponctuelles**

Ce sont souvent des demandes urgentes qui nous viennent des écoles ou des Asbl confrontés à des situations ou à des cas de racismes dont ils estiment nécessaires l'intervention des professionnels que nous sommes. Lors de ces activités, nous nous fixons surtout comme

l'objectif d'apaiser un climat de tension ou de violence, et d'améliorer la compréhension entre des personnes dans différents établissements afin de favoriser une situation de communication interne.

### **c) Les activités spécifiques liées aux projets de partenariat**

Cette année 2016 le MRAX a été fortement sollicité dans le cadre de partenariats par plusieurs associations qui introduisent des subsides afin de bénéficier de notre expertise pédagogique dans le domaine de la formation. Il faut reconnaître que face à une conjoncture financière très difficile, cette nouvelle expérience nous a permis d'avoir des frais de participation de la part des demandeurs. Ces frais en fonds propres sont d'un énorme soutien à notre fonctionnement.

## **3 - AGIR CONTRE LE RACISME L'ANTISEMITISME ET LA XENOPHOBIE**

Agir contre racisme c'est partir des acquis, des représentations et des constructions à travers le temps et l'espace. Cette approche définit une démarche globale et contextualise le racisme, les discriminations et leurs conséquences dans la vie individuelle du groupe et dans la société.

Le MRAX est un mouvement antiraciste. Son service d'animation et de formation est un espace permanent de réflexion, de confrontation et d'échange d'idées. Il a comme mission d'informer, de sensibiliser et de prévenir contre les propos, actes, comportements et discours de haine raciste. Pour cela, il mobilise toutes ses ressources et expertises en vue de vulgariser à travers des animations et des formations pour une éducation citoyenne plus responsable au service de **la reconnaissance de la différence** et de **la multiplicité du monde** dans lequel nous vivons. Il s'efforce à s'adapter aux crises et mutations avec ses moyens de bord dans sa **lutte contre toutes les formes de racisme et de xénophobie**, tant sur le plan individuel et collectif qu'au niveau communautaire et institutionnel.

Les militantes et militants avec l'équipe des permanents, réunis au sein de notre mouvement pensent que c'est à travers nos efforts dans l'éducation permanente, que nous pouvons contribuer chez **les auteurs ou agresseurs** racistes comme chez les **victimes** ou **bystanders** une prise de conscience pour un changement des rapports inégalitaires et injustes dans nos sociétés. C'est la raison pour laquelle nous ne sommes pas et ne serons pas **des spectateurs passifs** face au racisme. Face au racisme, il faut toujours se **mobiliser** et **agir**.

Il y a une certaine perte de sens, une incertitude parfois sur les plus **hautes valeurs du « Siècle des Lumières »** et la capacité de nos pays dits démocratiques à concrétiser les promesses de justice et d'équité. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie revêt dès lors et plus que jamais une importance majeure dans nos sociétés contemporaines. Le racisme prospère, paradoxalement, dans des réticences de nos sociétés à assurer un traitement politique démocratique aux différences culturelles qui demandent leur reconnaissance et la promotion de l'égalité de chance pour tous.

**Le service d'animation et de formation du MRAX** travaille surtout à la promotion d'**actions éducatives** qui permettent aux participants particulièrement aux jeunes de s'engager dans des réflexions et des actions afin de mieux comprendre le mécanisme raciste et agir efficacement contre ce fléau. Nos interventions en direction du mouvement associatif, des écoles et universités, les centres de formations, les syndicats ... visent une **approche globale** et cherchent

une **convergence des luttes** pour faire du citoyens un **acteur actif de son propre changement et de la société**.

#### 4 - NOS THEMATIQUES

Pour cette année 2016, des outils pédagogiques ont été produits et/ou améliorés sur les thématiques suivantes :

##### a) **Stéréotypes et préjugés : origines rôles et fonctions**

Les animations sur les stéréotypes et préjugés ont pour but de sensibiliser à une lecture trop souvent « raciste » et discriminatoire des réalités sociales, et de conscientiser les participants par rapport à ces phénomènes (constitution d'amalgames, de boucs émissaire, le rôle des médias, etc.).

Prendre conscience et comprendre les origines, rôles et fonctions de nos propres **stéréotypes** et **préjugés**, les **mécanismes racistes** est une chose, s'armer avec méthode et organisations à travers la pédagogie active et participative pour les **déconstruire** en est une autre.

**Le stéréotype** est une croyance qu'une personne entretient au sujet des caractéristiques des membres d'un exogroupe. Ils peuvent être généralisés à l'excès, être inexacts et résister à l'information nouvelle. Les **autostéréotypes** sont les croyances que nous entretenons envers des membres d'endogroupe (notre propre groupe d'appartenance). Par leurs aspects cognitifs, les stéréotypes s'avèrent très utiles puisqu'ils aident à mettre de l'ordre et de la cohérence dans notre univers social, qui autrement serait passablement chaotique. Ils peuvent contenir des croyances à la fois positives et négatives au sujet de caractéristiques de divers groupes sociaux. Ils deviennent problématiques lorsqu'ils sont inexacts et qu'ils résistent au changement même quand des informations les contredisent. De plus, l'usage des stéréotypes mène souvent à des jugements erronés, car trop réducteurs.

**Le préjugé** est une opinion adoptée sans examen, souvent imposée par le milieu, l'éducation ou les médias. Les préjugés ne sont pas des croyances, ce sont des attitudes, des émotions sociales, des affects négatifs.

L'une des sources évidentes des préjugés est l'avantage ou le profil matériel qu'on en retire. Ils peuvent servir d'excuse ou de raison à l'exploitation économique et à la domination politique. L'impérialisme notamment tel qu'il est pratiqué par les Européens à l'égard des non-Européens est souvent mêlé de préjugés.

**Exemple :** *Pour prévenir l'apparition des antagonismes de classes, on pourra susciter des antagonismes entre groupes « raciaux », « nationaux », ou « religieux ». Ainsi, une poignée d'exploiteurs pourra conserver sa position dominante, en divisant ses subalternes et en alimentant leurs querelles.*

Lors de nos interventions sur cette thématique nous nous invitons de manière ludique et interactive à partir de la représentation des participants à se poser des questions en démontrant le non fondement de certains préjugés négatifs qui rabaisent et humilient.

## **b) Racisme et discriminations : Fonctions, manifestations, niveaux, logiques et conséquences**

Travailler sur les **définitions opérationnelles** relatives au racisme comme aux discriminations à caractère raciste et aux phénomènes connexes est très complexe du fait même des notions en général floues du racisme. Dès lors, il apparaît important de partir des faits et actes pour réfléchir sur les définitions du racisme, des discriminations et les termes utilisés pour le combattre. C'est pourquoi nous cherchons plus à connaître les manifestations, les formes élémentaires, les niveaux et les logiques discursives.

Le déplacement sournois du racisme pose différents types de problèmes pour l'analyse sociologique et politique. Force est de constater que le discours scientifique, juridique et médiatique visant à décrire, à analyser, et à contrer le racisme se réfère encore largement à la notion de « race » et contribue inéluctablement à l'idée qu'il existe des « races », tout en ayant pour objectif de combattre le racisme.

Du **racisme classique** ou colonial au **néo-racisme**, le racisme a une **fonction** de légitimation par stigmatisation. Le racisme hiérarchise, catégorise, infériorise, classe et exclut pour asseoir une suprématie, une domination afin de mieux exploiter l'autre ». Il a aussi une fonction de déplacement et de division entre les citoyens d'origine diverses et retarde, voire affaiblit, la mobilisation et l'organisation associative, syndicale, politique, etc.

Le racisme se **manifeste** par des préjugés parfois très négatifs, par des épithètes et par des injures, il use des représentations identitaires non justifiées et de la construction socio-historique négationniste et falsificatrice.

**Le racisme différentialiste** consiste entre autres significations, à entretenir la peur ou à opposer les différences, perçues comme une menace. Il se caractérise par des dérives de l'intégrisme, de l'exclusion, du sectarisme et de la fermeture communautaire.

**Le racisme institutionnel** est une notion forgée par des militants des droits civiques aux États-Unis (CARMICHAEL Stokely et HAMILTON Charles dans le livre, *Black Power The Politics of Liberation in America*) à partir d'une critique, d'une analyse de mécanismes institutionnalisés et structurels de productions d'inégalité et de traitements racistes.

Dans le cas du racisme institutionnel, nous sommes appelés à nous **interroger constamment sur les liens entre pratiques et représentations**. Les institutions comme l'école, la police, la justice, les services publics, les partis, ... sont concernés d'une manière ou d'une autre. Le racisme à ce **niveau**, pousse ceux qui refusent de se plier vers la **ghettoïsation** ou à des **conduites de rupture** engendrant des **relations dialectiques de haine, de mépris et de violence**. Alors que des institutions ne sont pas définies avec une intention de nuire et/ou d'exclure, s'impose alors la nécessité de chercher des **pistes alternatives de solutions** pour le « Mieux vivre ensemble » et la cohésion sociale

### **a - Migrations et diversité culturelle**

La diversité des cultures dont on parle engendre souvent **la peur** et **le rejet**. C'est pourquoi nous cherchons à construire des espaces où la liberté d'expression de toutes les cultures humaines du monde sera garantie. C'est aussi la construction des ponts entre les peuples et les communautés.

Les animations et formations sur cette thématique s'articulent sur deux sous-thèmes :

- **L'histoire des mouvements migrations** en général et en particulier celui des **Belges d'hier et d'aujourd'hui**. Cette partie est complète par de **la déconstruction des préjugés xénophobes**.

C'est aussi le moment d'aborder des informations historiques, de sensibiliser et de vulgarisation sur la problématique des **violences racistes** et du **radicalisme**. Phénomène universel, les migrations ont traversé le temps. Nous abordons les migrations d'hier et d'aujourd'hui (**Origines, causes et conséquences**) pour appréhender les réalités migratoires belges et ses racines historiques. **L'histoire d'une immigration** est toujours l'histoire d'une rencontre. Une société sans **mémoire** se désarme face à son avenir et à son devenir parce qu'il ouvre des voies aux préjugés et au rejet de l'autre. Oublier le passé c'est accepter son retour disait W. CHURCHILL. Nous demeurons **vigilants** car Hitler se flattait d'établir un Ordre Nouveau pour mille ans, quand, les faits ont fini par instaurer un désordre alarmant, le chaos et la désolation partout entre les peuples.

- **La diversité culturelle** n'est pas une nouveauté dans nos sociétés, elle s'exprime de diverses façons et sous diverse formes. La reconnaissance des marques, des emprunts, de ces métissages dans nos activités permet aux participants de jeter un regard nouveau et critique sur notre environnement social pour un mieux vivre ensemble. C'est pour nous un moment de se doter ou de développer une grille pour analyser les rencontres de diverse cultures pour mieux comprendre les différents mécanismes à l'œuvre et développer la compétence de décentration.

**b - Prendre conscience des réalités migratoires passées** : la leçon des mouvements migratoires passés ne peut que nous aider à mieux comprendre et percevoir les mouvements migratoires présent et à relativiser le point de vue statique que nous avons des enjeux migratoires comme des problèmes et non comme donnée de fait de notre histoire.

En effet la diversité culturelle est aussi un débat sur « **enracinement et ouverture** ». Son apprentissage nous interpelle sur la communication, la construction du « vivre ensemble ». Selon D. WOLTON, autant **partager ce que l'on a de commun** que **gérer les différences qui nous séparent**.

La question que pose la diversité, ne réside plus dans **le pourquoi** nous vivons ensemble, mais dans **le comment** de la prise en charge pratique et quotidienne de la cohabitation.

### **c - Le Mieux vivre ensemble : Identité Citoyenneté et démocratie**

Le concept d'**identité** reflète le monde moderne, notamment ses liens avec le monde extérieur. Les mutations sociales exigent une adaptation constante de l'**individu** sinon ce dernier se trouve vite **exclu** au niveau des divers peuples et sociétés par rapport, à l'**image de soi**, à la **personnalité** et au **statut social**. L'identité est un concept qui touche non seulement la personnalité (**le moi**) mais touche aussi les niveaux anthropologique (**valeurs**) et sociologiques (**classes sociales, catégories, etc. ...**). Ce qui fait que la problématique conceptuelle et de



redéfinition posent le comment aborder le sujet et de construire de manière sécuritaire un « mieux vivre ensemble » et la gestion de la cohésion sociale face aux **dynamiques identitaires**.

Il s'agit dès lors de placer **l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie** au cœur du combat antiraciste, une façon de contribuer à la production du sens critique et au renforcement du lien social. **L'animation citoyenne** ne vise pas seulement **la prise de conscience** mais aussi et surtout **la remise en question** pour aboutir à la recherche **des pistes d'action** à partir d'une démarche d'**auto reconstruction**.

Les visages du racisme et de la xénophobie sont divers. Le meilleur moyen de lutter contre ces fléaux, c'est la connaissance de soi et **la connaissance de l'autre, la qualité des liens que l'on tisse et non les frontières qui se dressent**. C'est le sens de notre engagement pour faire face aux dérives de toutes sortes et **agir pour le bien de tous**.

Convaincus que **nous sommes tous différents, tous égaux**, nous devons prendre en compte la diversité des hommes et la nécessité de les unir pour assurer leur coexistence contre toutes les formes d'intolérance, c'est-à-dire garantir **une société démocratique**.

Notre stratégie consiste à **mobiliser** et **encourager** les participants particulièrement les jeunes à s'investir dans le développement d'une citoyenneté active et engagée en promouvant la diversité à travers divers actions concrètes de partenariats.

## Observations sur nos thématiques

Pour toutes ces thématiques abordées, nos interventions sont basées sur les principes de **la pédagogie active**, alliant activités ludiques, jeux de rôles, projections, débats et apprentissage à la créativité.

La gestion de nos outils sont des prétextes, afin d'atteindre nos objectifs et pour mieux réussir à répondre à nos questionnements.

Nous travaillons à mobiliser les participants en apportant des **explications** de manière créative aux mécanismes du racisme et menons une **conscientisation** pour lutter contre le phénomène.

Conscient de **nos limites face au pouvoir des mots** qui représentent des valeurs, nous dénonçons toutes formes de moralisation et de prêche lors de nos prestations pour mieux évaluer nos engagements.

Nous prêtons une attention particulière pour ne pas confondre les **conflits culturels** et des **conflits de droits**.

Il n'aura pas de de cohabitation sereine sans l'acceptation de l'autre dans **sa complexité** et dans **sa diversité**.

## 5 - BILAN ET PERSPECTIVES

Fort de son expertise le service d'animation se déploie dans un contexte complexe et difficile face des demandes croissantes. Des efforts ont été faits. Il n'en demeure pas moins que le racisme est toujours fortement présent. Dans la réalité de la vie de tous les jours, les choses sont loin de s'être améliorées et l'on a peu de leviers pour les changer. Les discriminations de fait sont légions dans l'accès à l'emploi, au logement aux lieux de loisir, ... L'injure, l'agression verbale, des traitements méprisants demeurent. Le racisme institution.

**Le service d'animation et le déficit de personnel :** Le service d'animation dispose des atouts et des compétences nécessaires pour réussir le pari de travailler efficacement dans l'éducation antiraciste, mais son effectif est très restreint pour faire face aux nombreuses demandes et défis du moment. De telle situation de pénurie en ressource humaine ne peut pas permettre de travailler efficacement ni pour la conceptualisation et la recherche, ni pour la qualité de notre déploiement sur le terrain. Et cela ne fera que nuire à la qualité nos prestations.

Le développement de la dynamique interne impliquant des efforts de la part des collègues des services Juridique et de Communication à secourir pour faire des animations et formation ne peut être que transitoire.

### Perspectives et enjeux de 2017

#### Encourager

- **un processus de réflexion** du service d'animation du MRAX pour adapter le discours aux réalités du monde en pleine crise en nous formant continuellement (lecture, débats interne ...) et en nous enrichissant des actions et d'expériences de terrain.
- **la dotation du Centre de Documentation de nouvelles publications et d'ouvrages** pour une mise à jour des connaissances et pratiques nouvelles.

**Offrir une grille de lecture sur plusieurs aspects nouveaux du racisme** en s'appropriant des outils concrets et adaptés dans les systèmes humains où l'on agit.

**Parler du contexte et des réalités** pour que de manière interactive et convergente, les victimes construisent de manière créatrice et collective les perspectives d'un antiracisme novateur et défensif sur le plan pédagogique.

Les travaux menés dans le cadre du Groupe de Travail (GT) « Aliénation et Décolonisation » d'une part et les activités du GT « Sport pour Tous » d'autre part, **nous recommandent la nécessité de produire pour l'année 2017** un nouveau module sur *CULTURE, ACULTURATION ET INCULTURATION* et un outil pédagogique « *RACISM OFF-SIDE* ».

Renouveler des expériences des Mises au Vert initiées par la Direction pour renforcer la dynamique de groupe et la cohésion du travail d'équipe.

## CONCLUSION

Il n'y a aucun doute qu'il y a recrudescence des idées et des actes racistes mais aussi nous tendons vers une banalisation du racisme aux triples niveaux (individuel, de groupe et institutionnel).

Des événements récents : tuerie du Musée juif de Bruxelles le 24 mai 2014, les attentats de Paris 13 novembre 2016, les perquisitions policières à Molenbeek, et tout récemment les attentats de l'Aéroport de Bruxelles et celui de la station métro de Malbeek, ont amené le service d'animation à des séries de réflexions qui ont abouti à prendre le bras le corps la problématique du **Racisme-Radicalisme-Terrorisme**.

Les sensibilisations ont certainement un impact non négligeable auprès des jeunes mais il est urgent et nécessaire de leur donner l'opportunité de développer des compétences pour faire face aux interrogations et dilemmes d'une société complexe et aux facettes multiples. Il ne suffit pas de dire que les pratiques racistes, les idéologies racistes, et les discours déshumanisants nient la dignité et les droits de groupes entiers. Ils doivent être condamnés fermement et combattus en entreprenant des actions, en agissant ici et maintenant sur le terrain. Car condamner ne suffit pas. Nous devons aussi renforcer nos capacités d'alerte rapide et de prévention.

L'histoire des vagues successives du mouvement migratoire belges nous édifie à plusieurs égards que nous sommes tous étrangers. La diversité qui caractérise notre société multiculturelle, multiconfessionnelle, multi linguiste et pluraliste s'accroît, et s'enrichit de jour en jour dans le contexte de la mondialisation. Cette réalité que l'on ne peut pas occulter ne demande qu'une gestion plus démocratique et plus juste à la place de l'exclusion et de l'oppression. C'est bien dans le respect de ces différences bien comprises des uns et des autres qu'il serait possible de bâtir la nouvelle citoyenneté démocratique et participative, garant d'un mieux vivre en paix.

**Mettre l'accent sur ce qui nous unis dans le combat** : Le sexisme, le racisme et les luttes de classes doivent converger dans les luttes pour éviter les extrémismes violents comme le terrorisme avec ses effets dévastateurs sur la cohésion sociale.

## La Semaine d'Actions Contre le Racisme 2016

A l'occasion de notre dixième édition de la SACR, nous avons souhaité mettre en avant la nécessité de la convergence et de l'articulation des luttes antiracistes. Nous le savons, le racisme et les discriminations produisent et reproduisent un système de différenciation et d'hierarchisation au sein de nos sociétés qui prend la forme de la négrophobie, de l'antisémitisme, de l'islamophobie, de la romaphobie et du racisme à l'égard des migrants. Face à ce système d'agression, la tentation du repli sur « soi » et sur ses propres revendications est tentant, voire légitime. Cependant, parce que la convergence des luttes antiracistes est une clé de progrès dès lors qu'elle permet la mise en place d'un nouveau rapport de force, le MRAX a souhaité, à l'occasion de cette SACR, multiplier les espaces de rencontre entre tous les acteurs qui participent à la lutte antiraciste et poser les bases d'un futur front commun.

Le 22 mars 2016, au milieu du déroulement de notre SACR, ont eu lieu les attentats de Bruxelles. Nous avons alors pris la décision d'annuler la quasi totalité de notre programme d'activités restant. Cette décision juste et nécessaire a amputé la SACR de 60% des activités prévues.



## **L'Éducation Permanente**

### **1. Présentation des Groupes de travail**

#### **- Thématique d'action 1 : Déconstruction des préjugés, stéréotypes et amalgames**

##### **GT Semaine d'Actions Contre le Racisme 2016**

A l'occasion de notre dixième édition de la SACR, nous avons souhaité mettre en avant la nécessité de la convergence et de l'articulation des luttes antiracistes. Nous le savons, le racisme et les discriminations produisent et reproduisent un système de différenciation et d'hierarchisation au sein de nos sociétés qui prend la forme de la négrophobie, de l'antisémitisme, de l'islamophobie, de la romaphobie et du racisme à l'égard des migrants. Face à ce système d'agression, la tentation du repli sur « soi » et sur ses propres revendications est tentant, voire légitime. Cependant, parce que la convergence des luttes antiracistes est une clé de progrès dès lors qu'elle permet la mise en place d'un nouveau rapport de force, le MRAX a souhaité, à l'occasion de cette SACR, multiplier les espaces de rencontre entre tous les acteurs qui participent à la lutte antiraciste et poser les bases d'un futur front commun.

Le 22 mars 2016, au milieu du déroulement de notre SACR, ont eu lieu les attentats de Bruxelles. Nous avons alors pris la décision d'annuler la quasi totalité de notre programme d'activités restant. Cette décision juste et nécessaire a amputé la SACR de 60% des activités prévues.

*24h30 d'activités réalisées en EP*

##### **GT Semaine d'Actions Contre le Racisme 2017**

Lancement de la préparation de la Semaine d'Actions Contre le Racisme 2017. La thématique de cette SACR s'est inspirée de la thématique choisie par la Plateforme de l'antiracisme afin de mener une campagne antiraciste en mars 2017 à travers la FWB.

*6h d'activités réalisées en EP*

Total des heures d'activités réalisées en EP dans le cadre de la Thématique d'action 1: 30h30

#### **- Thématique d'action 2 : Lutte contre les discriminations au quotidien et lutte pour le droit des étrangers**

##### **GT Front d'Actions des Migrants**

Le Front d'Actions des Migrants se veut un espace informel d'échange d'informations, de discussion et de choix d'actions qui soit capable d'agir rapidement sur la thématique des migrants et des sans-papiers (interpellations, manifestations, soutien, agendas,...).

La pertinence de l'existence du Front des migrants aux côtés d'autres structures tient dans cette volonté d'agir rapidement, de manière large et sur base de revendications et positions politiques partagées par chacun de ses membres.



Cette plateforme entend se réunir à intervalles réguliers afin de systématiser la collaboration entre les acteurs et rendre ainsi la lutte la plus large, la plus fluide, et la plus efficace possible. Durant cette année 2016, face à l'oppression croissante des autorités, nous avons dû mener une réflexion et des actions poursuivant la sécurisation et la stabilisation des collectifs de Sans-Papiers. Ceux-ci étant visés par des arrestations et des expulsions ciblées. Nous avons également pensé l'accueil et la structuration de nouveaux collectifs composés de Syriens et d'Irakiens.

*60h d'activités réalisées en EP*

Total des heures d'activités réalisées en EP dans le cadre de la Thématique d'action 2 : 60h

**- Thématique d'action 3 : Vivre ensemble : valorisation de la diversité, reconnaissance des minorités culturelles et lutte contre les tensions intercommunautaires**

**GT Décolonisation**

Ce Groupe de travail, créé en 2016, se donne comme objectifs de promouvoir la désaliénation coloniale au sein de la société belge. Cette désaliénation étant considérée comme un préalable premier à toute émancipation du racisme. Le moyen privilégié pour y parvenir est la culture:

1° Soirées littéraire autour d'auteurs et experts de la décolonisation, tels que « Une saison au Congo » d'Aimé Césaire, Cheikh Anta Diop, Franz Fanon, Gobineau, etc + Conférence débat

2° Tribunal sur le procès de la colonisation. + Conférence débat

3° Sketch et narration

4° Formations sur la construction identitaire (retour en soi, démarches endogènes)

*24h d'activités réalisées en EP*

**GT Diversité des mémoires**

Les membres de ce GT, majoritairement issus des communautés Africaines sub-sahariennes, ont pour objectif l'acquisition de connaissances relatives à leur patrimoine historique et ce, afin de faciliter la construction d'une identité positive et reconnue en Belgique. Ils se sont réapproprié des évènements du passé trop souvent oubliés ou mis sous silence à travers des visites, conférences et débats sur l'esclavagisme, l'afrophobie, la colonisation, le féminisme, ....

*63h d'activités réalisées en EP*

Total des heures d'activités réalisées en EP dans le cadre de la Thématique d'action 3 : 87h

**Total des heures d'activités réalisées en EP à travers nos trois Thématiques d'action: 177,5**

## 2. Bilan et mise en perspective

Afin d'éviter une trop grande dispersion de nos membres, de nos thématiques, de notre action... nous maintenons notre souhait de recentrer nos Groupes de travail autour d'une thématique Centrale d'où peut émerger, si le souhait des membres va dans ce sens, un GT sur une thématique plus spécifique. Cette approche explique la chute drastique du nombre de GT, et donc du nombre d'heures d'activité effectuées.

Aucune modification des thématiques d'action n'est envisagée. Cependant, dans la continuité des Axes programmatiques nouvellement adoptés (*supra.*), nous menons une démarche visant à promouvoir un traitement plus actif, plus revendicatif et plus « offensif » de nos thématiques d'action par les Groupes de travail qui les investissent. Il s'agit de politiser davantage les enjeux qui y ont trait.



Action de sensibilisation au passé colonial de la Belgique menée au sein des Serres royales de Laeken par les membres du Groupe de Travail « Décolonisation » du MRAX.

## L'information et la communication en support à nos actions

### 1. Le service communication

#### Les Communiqués de Presse

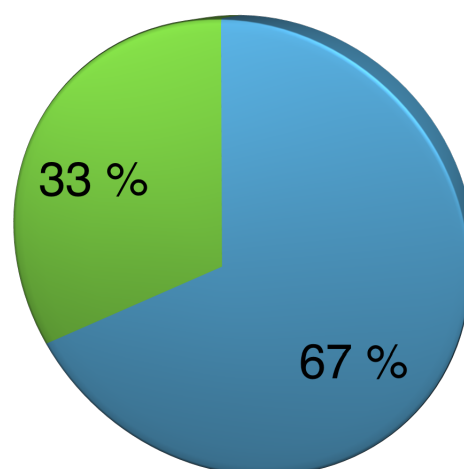
En 2016, le MRAX a publié 22 communiqués de presse (29 en 2015, 21 en 2014).

Excepté pour les mois de mai, juillet et août, nous avons diffusé minimum un communiqué par mois, maximum 5. Chaque communiqué est diffusé via notre site internet, notre page Facebook et envoyé à nos mailing-listes « Presse » et « Membres ». Nos communiqués de presse sont également repris dans une rubrique spécifique de notre newsletter mensuelle.

Alors qu'en 2015, nous consacrons la majorité de nos communications extérieures à la thématique du droit des étrangers (sans papier, centre fermé, politique migratoire, expulsion...), 2016 inverse la tendance puisque cette fois nous comptons 15 communiqués qui traitent du racisme et des discriminations (discrimination à l'emploi, discours de haine, attaque raciste, SACR, attentats) pour 7 sur des sujets liés à l'immigration.

#### Répartition des communiqués de presse par thématique principale

- Racisme et discrimination
- Droit des étrangers



Nous pouvons également souligner que la majorité des communiqués (15 sur 22), les deux thématiques confondues, aborde la nature institutionnelle des formes de rejets à l'œuvre dans notre société. Sans vouloir nier ou minimiser les paroles ou actes racistes des individus ou les plaintes des discriminés, le MRAX prend parti de s'attaquer aux racines systémiques du racisme. Autrement dit, nous réagissons à l'actualité qui trahit le phénomène structurel et organisationnel que représente le racisme à travers les mesures de notre gouvernement et les déclarations de nos élus qui sont autant d'actes et de mots qui catégorisent des personnes ou des groupes de personnes en raison de



leur origine, religion, couleur de peau, statut de séjour, ... réel ou supposé. En favorisant la dénonciation du racisme vertical, celui qui s'opère trop souvent sans être inquiété, nous mettons en cause la responsabilité directe de nos institutions et du monde politique sur le racisme et les discriminations subies par les individus au quotidien.

1. [La campagne anti-juges de la NVA a des relents racistes](#), 12 décembre 2016
2. [Pas en notre nom](#), 30 novembre 2016
3. [Le Mrax Condamne fermement l'attaque raciste de l'Institut kurde et soutient les victimes](#), 19 novembre 2016
4. [Un pluralisme mobilisateur pour l'égalité réelle](#), 22 septembre 2016
5. [Semira Adamu, 18 ans déjà](#), 21 septembre 2016
6. [Expulsion de la «Voix des sans-papiers» à Molenbeek : droit au logement pour tous, pas d'arrestations massives](#), 8 septembre 2016
7. [Communiqué de presse - Une charte des valeurs contraire à la Convention européenne des droits de l'homme](#), 10 juin 2016
8. [L'incitation à la haine de Jan Jambon doit être condamnée](#), 27 avril 2016
9. [Inauguration de deux nouveaux « Pavés de la Mémoire » : Discours du Président du MRAX](#), 21 avril 2016
10. [Jan Jambon : Un nombre significatif de dérapages et de danses du ventre devant l'électorat Belang !](#), 19 avril 2016
11. [Appel au rassemblement contre la terreur et la haine](#), 15 avril 2016
12. [Une arrestation liberticide](#), 14 mars 2016
13. [Annulation d'activités de la semaine d'actions contre le racisme](#), 23 mars 2016
14. [22/03 - Se recueillir pour les victimes, refuser la peur](#) 22 mars 2016
15. [Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale : le MRAX soumet une proposition d'action positive contraignante dans l'emploi](#), 21 mars 2016
16. [Discrimination dans l'emploi des personnes étrangères et d'origine étrangère : pour une action positive quantifiée et contraignante](#), 20 mars 2016
17. [Un ambassadeur pour les Nations Unies détenu au centre fermé Caricole](#), 29 février 2016
18. [L'OTAN pour traquer les migrants : c'est le racisme institutionnalisé](#), 26 février 2016
19. [Carte blanche : la discrimination, vous la préférez neutre ou laïque ?](#), 3 février 2016
20. [Carte blanche : discrimination à l'embauche, la preuve par Samira](#), 3 février 2016
21. [Que les autorités cessent de jeter la suspicion sur les migrants](#), 3 février 2016
22. [Le MRAX se porte partie civile contre M. De Wever](#), 14 janvier 2016

## Synthèse des Communiqués de Presse

**14 janvier 2016** - *Le MRAX se porte partie civile contre M. De Wever*

Comme annoncé le 1<sup>er</sup> avril 2015, nous nous sommes portés ce vendredi 8 janvier partie civile contre M. De Wever, convaincus par le caractère raciste pénalement répréhensible des propos qu'il a tenus.

**3 février 2016** - *Que les autorités cessent de jeter la suspicion sur les migrants*

Nous appelons à la mise en œuvre de politiques publiques volontaristes qui mettent fin aux inégalités conséquentes à cette posture de domination raciste. Nos autorités doivent cesser leurs discours reproduisant et promouvant ces rapports de domination.

**3 février 2016** - *Discrimination à l'embauche, la preuve par Samira*

Il est temps que les autorités publiques prennent leurs responsabilités jusqu'au bout. Il revient aux différentes inspections de détecter les discriminations d'une façon proactive et systématique. Ces inspections, organismes publics, auraient l'autorité d'imposer des rectifications, elles pourraient infliger des sanctions administratives et, si nécessaire, transmettre le dossier à la Justice.

**3 février 2016** - *La discrimination, vous la préférez neutre ou laïque ?*

Les pouvoirs publics doivent arriver à faire émerger un contrat social renouvelé qui garantisse effectivement tant les libertés individuelles que l'égalité réelle pour tous les citoyens et les citoyennes. C'est finalement ce que la laïcité devrait être : liberté et égalité garanties par l'Etat pour tous les individus sans distinction de croyance religieuse ou philosophique.

**26 février 2016** - *L'OTAN pour traquer les migrants, c'est le racisme institutionnalisé*

Les navires de l'OTAN sont arrivés en mer Egée avec pour mission de traquer les passeurs mais surtout d'empêcher les réfugiés de passer. L'Union européenne - Belgique en tête - s'obstine ainsi à refuser toute possibilité légale de passage.

**29 février 2016** - *Un ambassadeur pour les Nations Unies détenu au centre fermé Caricole*

Junior Nzita est Ambassadeur de bonne volonté pour les Nations Unies. Il a voyagé partout en Europe et est venu en Belgique de nombreuses fois. Pourtant hier, il a été arrêté et conduit en centre fermé, alors qu'il disposait d'un visa valable, ce qui constitue une détention arbitraire et injustifiée.

**14 mars 2016** - *Une arrestation liberticide*

Hamed Karimi, qui lutte depuis plusieurs années pour la reconnaissance et pour les droits des migrants en Belgique, a été arrêté et placé en centre fermé, parce qu'il était militant. Cette arrestation représente un affront aux libertés fondamentales et à notre démocratie.

**20 mars 2016** - *Discrimination dans l'emploi des personnes étrangères et d'origine étrangère : pour une action positive quantifiée et contraignante*

Face au constat de la discrimination dans l'emploi des personnes étrangères et d'origine étrangère confirmé par vingt années de recherche, le MRAX appelle à de meilleures mesures pour faire face au phénomène.

**21 mars 2016** - *Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale : Le MRAX soumet une proposition d'action positive contraignante dans l'emploi*

Le MRAX pense qu'il est nécessaire d'adopter une optique volontariste en matière de lutte contre les discriminations. Dans cet objectif, et à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le MRAX soumet une proposition d'action positive contraignante dans l'emploi.

**22 mars 2016** - *Se recueillir pour les victimes, refuser la peur*

C'est avec effroi et tristesse que le MRAX prend connaissance des attentats d'aujourd'hui à Bruxelles. Toutes nos pensées vont pour les victimes et leurs familles. La meilleure réponse à apporter à ces lâches assassins, c'est d'affirmer avec force et détermination que nous refuserons la peur qu'ils tentent de nous imposer et que le combat pour défendre notre société et la rendre meilleure sera poursuivi avec une intensité décuplée.

**23 mars 2016** - *Annulation d'activités de la Semaine d'Actions Contre le Racisme 2016*

Au regard du contexte tragique que nous connaissons, nous avons pris la décision d'annuler et de reporter notre conférence de ce jeudi 24 mars sur la résurgence de l'antisémitisme qui était organisée au Musée juif de Belgique ainsi que notre soirée de clôture de la SACR de ce vendredi 25 mars qui était prévue à l'Espace MAGH.

**15 avril 2016** - *Appel au rassemblement « Contre la Terreur et la Haine »*

Le MRAX appelle aujourd'hui la population ainsi que l'ensemble des acteurs de la société civile à participer au rassemblement « Contre la terreur et la haine » qui est organisée à Bruxelles ce dimanche 17 avril à 14h00 au départ de la Gare du Nord.

**19 avril 2016** - *Jan Jambon : un nombre significatif de dérapages et de danses du ventre devant l'électorat Belang*

Entre propos diffamatoires et comparaisons douteuses, Jan Jambon a fait de nombreux dérapages. Le MRAX pense que Monsieur Jambon devrait publiquement s'excuser et s'engager à garantir la sécurité mais aussi le respect de l'ensemble des composantes de la société belge. S'il n'en est pas capable, alors il ne peut plus assumer ses fonctions régaliennes et doit démissionner.

**21 avril 2016** - *Inauguration de deux nouveaux « Pavés de la Mémoire » : Discours du Président du MRAX*

Aujourd'hui 21 avril 2016 étaient inaugurés deux nouveaux « Pavés de la Mémoire » dans les rues de Schaerbeek et de Saint-Josse en souvenir de deux « enfants d'Izieu », Nina Aronowicz et Paulette Heber déportées en 1944 dans des camps de concentration nazis. À cette occasion, Carlos Crespo, Président du MRAX, a donné un discours.

**27 avril 2016** - *L'incitation à la haine de Jan Jambon doit être condamnée*

Selon une affirmation publique de Jan Jambon, une grande partie des musulmans se réjouit des actes terroristes commis, et ce faisant soutiendrait prétendument les activités terroristes. Cette prise de position sans aucun fondement objectif témoigne d'un mépris profond à l'égard de la communauté musulmane. Ainsi, le MRAX déposera une plainte contre le Ministre de l'Intérieur.

**10 juin 2016** - *Une charte des valeurs contraire à la Convention Européenne des Droits de l'Homme*

Mars dernier, le gouvernement approuvait le projet de Theo Francken (N-VA) rendant obligatoire la signature par les étrangers non ressortissants de l'UE d'un engagement à respecter les droits, devoirs et libertés de l'Etat belge. Depuis, le Conseil d'Etat a examiné le texte et le juge contraire à la Convention Européenne des droits de l'homme.

**8 septembre 2016** - *Expulsion de la « Voix des sans-papiers » à Molenbeek : droit au logement pour tous, pas d'arrestations massives*

Suite à l'avis d'expulsion d'environ 150 sans-papiers de leur logement précaire à Molenbeek, le MRAX s'oppose fermement et déclare que tout doit être fait aujourd'hui pour assurer le droit au logement de ces personnes sans-papiers et pour leur octroyer une assistance tant en aide sociale que médicale.



### **21 septembre 2016** - *Semira Adamu, 18 ans déjà*

Il y a 18 ans, Semira Adamu a été étouffée par trois gendarmes car elle s'opposait à son expulsion vers un pays qu'elle avait fui pour ne pas devoir épouser un sexagénaire dont elle aurait été la quatrième femme. C'était il y a 18 ans mais pourtant rien n'a changé, et la lutte continue !

### **21 septembre 2016** - *Un pluralisme mobilisateur pour l'égalité réelle*

L'Assemblée Générale du MRAX vient de procéder à l'élection d'un nouveau Conseil d'administration. Ce nouveau mandat, d'une durée de 3 ans, est l'aboutissement d'un travail interne de réforme statutaire visant à une plus grande indépendance politique du MRAX.

### **19 novembre 2016** - *Le MRAX condamne fermement l'attaque raciste de l'Institut kurde et soutient les victimes*

C'est avec indignation que nous avons appris que l'Institut kurde à Saint-Josse-ten-Noode a été attaqué ce jeudi 17 novembre pendant la soirée. Des manifestants pro-Erdogan ont incendié l'entrée en scandant des slogans tels que « mort aux kurdes ». Le racisme et la haine raciale sont inacceptables et indignes de toute société.

### **30 novembre 2016** - *Pas en notre nom*

Le Premier Ministre du Gouvernement fédéral, Monsieur Charles Michel, donnait une conférence ce soir à l'Université Catholique de Louvain sur la thématique de la construction européenne. Le Front d'Actions des Migrants a profité de cette occasion afin de mener une action de dénonciation de la politique migratoire belge et européenne.

### **12 décembre 2016** - *La campagne anti-juges de la NVA a des relents racistes*

Le mépris affiché par un membre du gouvernement pour la justice a une incidence sur l'opinion publique et permet une inquiétante libération de la parole raciste. Les juges doivent être respectés, pour la fonction qu'ils occupent, qu'ils soient blancs ou noirs, mariés avec un étranger ou pas.

## **Notre Newsletter**

Depuis juin 2015, le MRAX envoie mensuellement une lettre d'information par mail à ses membres et toute personne ou association ayant exprimé la demande d'être ajoutée à notre mailing-liste. Composée de texte, illustration et lien renvoyant vers notre site internet ou ceux de nos partenaires, cette newsletter informe nos membres de l'actualité du MRAX, ses nouveaux projets, l'évolution de ses actions et maintient de cette façon un contact régulier avec notre public.

Pour une mise en page plus sophistiquée de notre newsletter, nous utilisons le logiciel d'e-mailing gratuit Mailchimp qui propose des template réutilisables à chaque newsletter.

Ce bulletin d'information se compose de cinq rubriques :

**Edito du Président du MRAX** : un article qui reflète la position ou le point de vue du MRAX sur un thème d'actualité ou un dossier au MRAX. En voici les titres :

- Janvier 2016 : [Eradiquer le racisme pour combattre le terrorisme](#)
- Février 2016 : [La discrimination, vous la préférez neutre ou laïque?](#)
- Mars 2016 : [L'OTAN pour traquer les migrants, c'est le racisme institutionnalisé](#)
- Avril 2016 : [S'engager dans une lutte efficace contre Daesh](#)
- Mai 2016 : [Les aventures ministérielles de Pierre Poujade à la Place Beauvau](#)
- Juin 2016 : [Retour sur la polémique Benzema](#)
- Juillet 2016 : [Pas de frontières dans le combat contre le racisme](#)
- Aout 2016 : [La sainte alliance des pro-Califat et des anti-musulmans ou comment DAESH compense les défaites militaires par des victoires symboliques](#)
- Septembre 2016 : [D'une société de conquête de droits à une société de restriction de droits ?](#)
- Octobre 2016 : [Il y a 55 ans, le racisme d'État tuait en plein Paris](#)
- Novembre 2016 : [Le Gouvernement belge refuse d'appliquer une décision de justice et se fait complice de l'assassinat prochain d'une famille syrienne candidate à l'asile](#)
- Décembre 2016 : [Ces propagateurs de stéréotypes racistes qui se prennent pour des briseurs de tabous...](#)

**Actualité** : reprend les articles de presse du mois écoulé qui ont fait l'actualité du secteur de l'antiracisme et que nous estimons pertinent de relayer. Cette rubrique peut également intégrer des contributions extérieures réalisées spécialement pour notre newsletter. Il s'agit de positions, analyses ou commentaires d'acteurs antiracistes sur des faits d'actualités.

**Communiqué de presse** : reprend tous les communiqués de presse du MRAX du mois écoulé.

**Planning des groupes de travail** : l'agenda mensuel des groupes de travail en éducation permanente (date, horaire, lieu, fréquence, partenaires, ...).

**Évènements à ne pas manquer** : promotion des activités du MRAX ou d'autres partenaires.

Par souci de brièveté, la newsletter renvoi via un hyperlien chaque texte vers notre site web, ce qui contribue à augmenter le trafic sur notre site en incitant les membres à le visiter. Nous partageons également les éditos sur notre page Facebook.

Cette newsletter connaît un relatif succès étant donné que nous recevons des demandes d'inscription à notre mailing list de personnes intéressées mais pas forcément membres du MRAX. Certains de nos partenaires nous sollicitent également pour y faire paraître et promouvoir certaines de leurs activités.

## Le MRAX dans les médias

Nous avons pu lister 81 articles de presse mentionnant le MRAX en 2016 (66 en 2015) et accessibles sur internet à l'heure où nous écrivons ce rapport. Parmi ces articles, la majorité est parue sur les sites web de la Capitale, le Vif et L'Avenir. Pour la plupart, il s'agit de dépêches BELGA diffusées dans les principaux quotidiens francophones belges.

Sur les 81 références au MRAX recensées dans la presse électronique, la grande majorité portent sur des positions, dénonciations et sensibilisations rendues publiques par l'association (communiqué de presse, post Facebook, newsletter, interviews, ...). Le reste des articles mentionnant le Mouvement informe ou commente des actions (événement public, manifestation, blocage, animation) organisées par le MRAX, seul ou en partenariat avec d'autres associations/mouvements/collectifs.

1. [De la salle de rédaction au reportage de terrain](#), Bxlbondyblog, 28 décembre 2016
2. [Marche aux flambeaux à Bruxelles pour la famille syrienne qui n'a pas obtenu de Visa](#), L'Avenir, 21 décembre 2016
3. [Les demandeurs d'asile veulent une procédure plus humaine](#), RTL, 18 décembre 2016
4. [Stop à la répression des sans-papiers](#), Le Vif, 17 décembre 2016
5. [Le politique a libéré la parole raciste](#), L'Avenir, 14 décembre 2016
6. [Les « relents racistes » de la campagne anti-juges de la N-VA dénoncés par le MRAX](#), LeSoir, 12 décembre 2016
7. [Visa à une famille syrienne : la campagne anti-juges de la N-VA a des relents racistes](#), La Libre, 12 décembre 2016
8. ["La campagne anti-juges de la N-VA a des relents racistes", condamne le MRAX](#), RTBF, 12 décembre 2016
9. [La campagne anti-juges de la N-VA a des relents racistes](#), 7 sur 7, 12 décembre 2016
10. [Quand une démocratie jette les droits de l'Homme à la poubelle, ça pue](#), Le Vif, 10 décembre 2016
11. [Des avocats tirent la sonnette d'alarme en marge de la journée des droits de l'Homme](#), RTL, 10 décembre 2016
12. [Rebondissement : l'Etat belge doit bien délivrer des visas à une famille syrienne](#), Sud Info, 7 décembre 2016
13. [Bruxelles: Le phénomène de «blackface» et le Père Fouettard dénoncé à l'ULB](#), La Capitale, 7 décembre 2016
14. [Manifestation à Bruxelles contre la poursuite de six passagers ayant réagi à une expulsion](#), La Capitale, 1<sup>er</sup> décembre 2016
15. [Polémique des rallyes blackface: «il n'y a aucune arrière-pensée raciste» s'insurge un participant](#), La Capitale, 22 novembre 2016
16. [Le blackface dans les soirées rallyes au centre d'une polémique: l'université Saint-Louis réagit, le MRAX s'indigne](#), La Capitale, 21 novembre 2016
17. [Saint-Josse: le MRAX dénonce l'attaque de l'Institut kurde](#), La Capitale, 20 novembre 2016
18. ["Le MRAX au service de l'Islam radical"](#), RTL, 13 novembre 2016
19. [Lorsque le MRAX affaiblit la démocratie](#), Le Vif, 28 octobre 2016
20. [Liberté pour les militants de la Voix des sans-papiers](#), La Libre, 11 octobre 2016
21. [Et si on choisissait la dignité](#), Le Vif, 29 septembre 2016
22. [Bruxelles: des sans-papiers ont protesté contre les expulsions collectives à l'ambassade de Guinée](#), La Capitale, 27 septembre 2016

- 23.[Publication de deux livres sur le belgo-marocain Ali Aarrass détenu au Maroc](#), L'Avenir 24 septembre 2016
- 24.[Affaire Ali Aarrass - Publication de deux livres sur le Belgo-marocain Ali Aarrass détenu au Maroc](#), RTL, 24 septembre 2016
- 25.[MRAX: un nouveau CA plus pluraliste et moins dépendant de la politique](#), RTBF, 22 septembre 2016
- 26.[Le MRAX a élu un nouveau Conseil d'Administration](#), 7 sur 7, 22 septembre 2016
- 27.[Un MRAX plus pluraliste et indépendant de la politique](#), L'Avenir, 22 septembre 2016
- 28.[Manifestation en hommage à Semira Adamu, étouffée durant son expulsion en 1998](#), L'Avenir, 22 septembre 2016
- 29.[Mobilisation pour les sans-papiers expulsés à Molenbeek](#), 7 sur 7, 19 septembre 2016
- 30.[Des sans-papiers évacués d'une ancienne maison de repos](#), 7 sur 7, 19 septembre 2016
- 31.[Manifestation à Molenbeek : après l'évacuation ce matin d'un groupe de sans-papiers, on craint que les personnes interpellées soient envoyées en centre](#), RTL, 19 septembre 2016
- 32.[La police évacue de sans-papiers d'une ancienne maison de repos à Molenbeek](#), BX1, 19 septembre 2016
- 33.[Molenbeek : la police évacue des sans-papiers d'une ancienne maison de repos](#), RTL, 19 septembre 2016
- 34.[Mobilisation devant la maison communale de Molenbeek pour les sans-papiers expulsés](#), La Libre, 19 septembre 2016
- 35.[Les sans-papiers évacués à Molenbeek : un collectif occupe la maison communale](#) La Capitale, 19 septembre 2016
- 36.[Des membres de la Voix des sans-papiers occupent un bâtiment à Schaerbeek](#), 7 sur 7, 14 septembre 2016
- 37.[La Haute Ecole de la Province de Liège suspend l'interdiction du port du voile](#), Express, 13 septembre 2016
- 38.[Une campagne contre les interdictions du voile dans les formations pour adulte](#), 7 sur 7, 12 septembre 2016
- 39.[Quelques 150 sans-papiers menacés d'expulsion à Molenbeek](#), 7 sur 7, 9 septembre 2016
- 40.[Quelques 150 sans-papiers, dont une vingtaine d'enfants, menacés d'expulsion à Molenbeek](#), DH, 9 septembre 2016
- 41.[La Voix des sans-papiers expulsée au plus tard le 15 septembre](#), 7 sur 7, 8 septembre 2016
- 42.[La Voix des sans-papiers à Molenbeek sera expulsée au plus tard le 15 septembre](#), La Capitale, 8 septembre 2016
- 43.[Des députés belges ont soutenu le djihadiste Oussama Atar : On touche le fond !](#) Le Vif, 23 août 2016
- 44.[Burkini : l'honneur perdu de la République Française](#), Le Vif, 19 août 2016
- 45.[Burkini : le maillot qui fait des vagues](#), DH, 18 août 2016
- 46.[Kalvin Soiresse Njall, la lutte contre le racisme en Belgique](#), The Dissident, 8 juillet 2016
- 47.[Propos racistes sur Facebook ? Un élu MR convoqué devant les instances de son parti](#), RTBF, 18 mai 2016
- 48.[Patrisio Dal Maso \(MR\) convoqué par son parti pour des publications haineuses sur Facebook](#), DH, 18 mai 2016
- 49.[Un conseiller communal convoqué par le MR pour racisme](#), 7 sur 7, 18 mai 2016
- 50.[Le MR devrait sévir: ce conseiller communal de Saint-Ghislain répandait la haine et le racisme sur sa page Facebook](#), RTL 18 mai 2016
- 51.[Saint Ghislain : un conseiller communal convoqué par le MR pour des publications haineuses](#), L'Avenir, 18 mai 2016

- 52.[Saint-Ghislain: Patrisio Dal Maso, conseiller communal, convoqué par le MR pour des publications haineuses](#), La Capitale, 18 mai 2016
- 53.[La blague de De Wever sur la mort de Fabiola: seul pseudo faux pas constaté par ce francophone infiltré à la N-VA](#), RTL 8 mai 2016
- 54.[Plus de 50 plaintes contre Jan Jambon pour ses propos sur les musulmans](#), Le Soir, 6 mai 2016
- 55.["Une part significative de musulmans": 50 plaintes déposées contre Jan Jambon](#) RTBF 6 mai 2016
- 56.[« Musulmans danseurs » : 53 plaintes pour incitation à la haine](#) L'Avenir 6 mai 2016
- 57.[Les propos de Jan Jambon ne passent pas : une cinquantaine de personnes ont porté plainte](#) La Capitale, 6 mai 2016
- 58.[Les actes islamophobes ont doublé et sont plus violents selon le MRAX](#), RTBF, 4 mai 2016
- 59.[Le MRAX voit des nostalgiques du nazisme à la N-VA](#), DH, 3 mai 2016
- 60.[Le MRAX voit des nostalgiques du nazisme à la N-VA](#), La Libre, 3 mai 2016
- 61.[Propos de Jan Jambon: plaintes de citoyens contre le ministre Jan Jambon pour "diffamation"](#), La Capitale, 26 avril 2016
- 62.[Le MRAX porte plainte contre Jan Jambon](#) La Capitale, 26 avril 2016
- 63.[Le Mrax porte plainte contre Jam Jambon](#), 7 sur 7, 26 avril 2016
- 64.[Plaintes de citoyens contre le ministre Jan Jambon pour diffamation](#), 7 sur 7, 26 avril 2016
- 65.[MRAX porte plainte contre Jan Jambon](#), Le Soir, 26 avril 2016
- 66.[Le MRAX rappelle que Jan Jambon n'en est pas à sa première provocation](#), 7 sur 7, 19 avril 2016
- 67.[Le MRAX rappelle que Jan Jambon n'en est pas sa première déclaration provocatrice](#), Le Vif, 19 avril 2016
- 68.[Le Mrax rappelle les nombreux dérapages verbaux de Jan Jambon: à propos des collaborateurs, des juifs et des musulmans](#), La Capitale, 19 avril 2016
- 69.[Propos de Jan Jambon: Abou Jahjah et Movement X déposent plainte, Unia pas](#), RTBF, 18 avril 2016
- 70.[Propos de Jan Jambon : l'opposition attend les explications du ministre, voire du Premier Ministre](#), RTL, 18 avril 2016
- 71.[Jambon assume ses propos polémiques: «On a trop nié ce phénomène et on a vu où cela a mené»](#), L'avenir, 18 avril 2016
- 72.[S'engager dans une lutte efficace contre Daesh](#) RTBF 1 avril 2016
- 73.[Ma plume contre le racisme : Martin V lauréat](#), L'Avenir, 22 mars 2016
- 74.[#TousUnisContreLaHaine: la campagne choc contre le racisme](#), Le Soir, 21 mars 2016
- 75.[Le lycée Martin V lauréat du 1er concours "Ma plume contre le racisme"](#), L'Avenir, 21 mars 2016
- 76.[Un ambassadeur de l'ONU envoyé dans un centre fermé](#), 7 sur 7, 29 février 2016
- 77.[La Belgique ne veut pas de zones de non-droit](#), 7 sur 7, 23 février 2016
- 78.[Le MRAX accuse Bart de Wever de racisme](#), 7 sur 7, 14 janvier 2016
- 79.[De Wever accusé de propos racistes par le MRAX](#), L'Avenir, 14 janvier 2016
- 80.[Le MRAX se porte partie civile contre De Wever qu'il accuse de propos racistes](#), Le Vif, 14 janvier 2016
- 81.[Le MRAX se porte partie civile contre Bart de Wever pour ses propos contre les berbères](#), La Capitale, 14 janvier 2016



## **Notre utilisation des réseaux sociaux**

Nous utilisons **le réseau Facebook** pour diffuser principalement trois types d'information :

- Relayer des articles de presses et faits d'actualité sur lesquels nous estimons important de réagir brièvement. Il peut s'agir de dénoncer un racisme ordinaire du quotidien, relayer les résultats d'une étude académique ou encore réagir aux propos racistes tenus publiquement par des représentants politiques
- Partager nos communiqués de presse via notre site internet afin de renvoyer les utilisateurs Facebook vers notre site sur lequel ils pourront avoir accès à d'autres infos relatives au mouvement.
- Promouvoir nos actions/projets : appel à manifester, conférences, animations, photos de nos évènements grand public, appel à témoins, ...

En raison de nos actions collectives avec d'autres associations, que nous promouvons sur notre page Facebook, nous touchons un public plus large que celui atteint via notre site web. Cela peut s'expliquer, entre autre, par nos partenariats visibles et le soutien de personnalités publiques à nos actions. Entre avril 2016 et avril 2017, nous avons enregistré plus de 1000 « likes » supplémentaires sur notre page.

Ce réseau social permet au MRAX d'interagir avec ses abonnés de manière informelle et rapide. Nous avons également des signalements ou demandes d'information en messages privés que nous redirigeons vers nos services juridique et social.

**Le compte Twitter** du mouvement participe à la stratégie de communication sur les réseaux sociaux. Les modalités d'utilisation étant différentes de celles de Facebook (messages plus courts, plus nombreux, encore plus instantanés), le MRAX utilise Twitter pour prendre position sur l'actualité, réagir aux tweets de nos abonnés et des personnalités publiques et encourager les utilisateurs à dénoncer le racisme et s'engager au sein de la lutte. Notre présence sur Twitter est également un bon moyen de rester connecté à l'actualité puisque de nombreux médias sont actifs sur ce réseau. Enfin, en profitant de ce canal d'information pour diffuser nos propres positions et dénonciations, nous contribuons à déconstruire les préjugés et idées reçues véhiculés par les medias mainstream.

## **Notre site internet - [www.mrax.be](http://www.mrax.be)**

Mis à jour quotidiennement, le site a été entretenu et alimenté avec le déploiement des services et les nombreuses activités organisées durant l'année 2016. Avec l'augmentation du nombre d'actions organisées par le MRAX, ainsi que ses prises de position, notre site web est davantage relayé sur d'autres plateformes de communication (Facebook, Twitter, Newsletter, ...).

Nous avons également veillé à ce que tous nos nouveaux supports visuels diffusés en 2016 (guides, programmes, flyers d'évènements, cartes de visite, outils pédagogiques...) mentionnent notre site internet et qu'une version électronique de chacun de ces supports se retrouve sur notre site web.

Selon les estimations et informations disponibles sur le site web [statshow.com](http://statshow.com), le MRAX comptabilise les moyennes ci-dessous en terme nombre de consultations de notre site internet.

	Moyenne par jour	Moyenne par mois	Moyenne par an
Nombre de pages vues	268	8.040	97.820
Nombre de visiteurs	121	3.630	44.165

## Bilan et perspectives

### 2016

D'un point de vue quantitatif et comparativement à 2015, le nombre de support de communication a augmenté en 2016. Qu'il s'agisse des communiqués de presse, des articles de presse mentionnant le MRAX, des post Facebook, ... nous avons maintenu le cap de visibilité médiatique et associative que nous nous enjoignons à améliorer depuis ces quatre dernières années. Nous avons pu mesurer ce progrès à l'occasion de la SACR 2017 (Semaine d'Actions Contre le Racisme) durant laquelle nous avons enregistré un nombre croissant de partenariats.

### 2017

En 2017, le service communication entreprend de rafraichir la structure du site web de l'association.

Grâce à un portail plus dynamique, nous veillerons à valoriser les projets phares du MRAX, faciliter l'accès aux outils et anciens contenus et également simplifier la prise de contact, pour les publics concernés, avec les services de première ligne. La mise en évidence de formulaire préétabli relié à chaque service, nous voulons encourager les internautes à signaler en quelques clics les discriminations subies et ainsi favoriser le partage de données et le suivi des dossiers par notre équipe.

Nous envisageons également d'installer sur le website Google Analytics, un service de Google qui stocke toute une série de données : visites, pages vues, pages par visite, taux de rebond, temps moyen passé sur le site et nouvelles visites, profil des visiteurs,... Ces statistiques nous permettront de mieux analyser notre présence sur le web et adapter en conséquence notre stratégie de communication.

Par ailleurs, nous devrions veiller à moderniser nos supports de communication qui restent actuellement très traditionnels (communiqué de presse, carte blanche, flyers, dépliants, ...) et qui visent essentiellement à faire connaître nos positions, services, actions, et réactions sur l'actualité. En 2017, nous prévoyons de favoriser des communications plus didactiques (comme par exemple des infographies), notamment via les réseaux sociaux, afin de toucher les publics discriminés et dans l'objectif de leur transmettre outils et informations pour combattre au quotidien le racisme et les discriminations.

## 2. Centre de documentation

### INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies, le MRAX, peut se targuer d'une expertise sur les thématiques tels que le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, les questions d'asile et de migration, etc...

Et à ce titre, le MRAX procède à une refonte de son centre de documentation afin de proposer au grand public une information **pertinente, critique et militante** en lien avec son objet social. En effet, il est primordial que les sources d'information qui légitiment et appuient la lutte antiraciste répondent aux attentes du public. Avec les attentats du 22 mars 2016, aujourd'hui plus que jamais le discours de haine et de préjugés pullule dans nos sociétés. Et ce, par le populisme réactionnaire et haineux qui rampe insidieusement et de manière subtile dans notre pays. Et nous ne pouvons rester indifférents.

Au terme de sa mise sur pied, le centre de documentation du MRAX devrait se distinguer, outre sa dimension militante, par :

- 1) **Son exhaustivité des thématiques liées à l'antiracisme** : droit d'asile et de migration, colonialisme et esclavage, préjugés et discriminations, diversité et multiculturalisme, vivre-ensemble, extrême droite, génocides, etc.;
- 2) **Son panel d'angles d'approches de ces thématiques** : économique, historique, philosophique, politique, sociologique, statistique, etc. mais aussi fictionnel (romans, bandes dessinées, films...);
- 3) **Ses qualités d'accueil de publics très variés** : chercheurs, étudiants du secondaire et du supérieur, parents et enseignants, animateurs socio-culturels, professionnels des secteurs de l'éducation, du social et du juridique (dont les permanents du MRAX), militants antiracistes de longue date ou « débutants »...

### Bilan de l'année 2016:

Dans le cadre de la Semaine d'Actions Contre le Racisme (SACR), du 21 au 27 mars 2016, le centre de documentation du MRAX a initié un partenariat avec la bibliothèque communale francophone de Jette (la BiblioJette). Dans les sections adultes et jeunesse, une « table SACR » - reconnaissable au grand panneau promotionnel du MRAX qui l'accompagnait-, présentait une sélection d'ouvrages sur le racisme et les discriminations et des dépliants annonçant le programme de la SACR.

### Objectifs de ce partenariat :

Pour le MRAX :

- D'annoncer et faire la promotion de la SACR dans un lieu convivial et rassurant (les bibliothèques bénéficient encore d'un énorme « capital sympathie », surtout auprès des plus jeunes) qui réunit des publics d'âge, de bagage socio-culturel et d'intérêts variés ;

- De mettre en valeur l'œil critique et l'expertise du MRAX face aux flux de publications (documentaires ou fictionnels) qui abordent le racisme et les discriminations ;
- De ramener le sujet « MRAX » vers le grand public (puisque les bibliothécaires rappelaient -ou présentaient- à leurs usagers, intéressés par le stand, l'association, ses missions, ses valeurs et ses engagements) ;
- D'inciter les usagers des bibliothèques à échanger sur un sujet désormais trop souvent laissé de côté dans les conversations parce qu'il peut « fâcher » ;
- De mettre à disposition des usagers de la bibliothèque (en section adultes et en section jeunesse) une « table SACR »

Pour la bibliothèque de Jette :

- d'établir des contacts avec des collègues documentalistes ;
- de (re-)mettre en circulation et (re-)mettre à l'honneur auprès de leurs usagers des ouvrages qui sortent parfois peu de la bibliothèque ;
- de favoriser les échanges entre leurs usagers (qui s'arrêtent devant les stands et engagent la conversation) ;
- de rappeler auprès de ses usagers les valeurs auxquelles elle adhère et ses engagements antiracistes.

### **Mise en place du projet :**

En janvier 2016, Michaëlle Ney, documentaliste et animatrice lecture pour enfants, et Malamine Fadiaba, animateur, se sont concertés pour dresser une liste d'ouvrages sur les thématiques du racisme et des discriminations en veillant à varier :

- Les formats et les supports de lecture : romans, albums illustrés, BD, mangas, périodiques, articles de revues, brochures, etc. ;
- Les angles d'approche : des ouvrages accessibles à tous les publics et d'autres plus « pointus », adressés à des connaisseurs de ces questions (étudiants, chercheurs, enseignants, etc.), des dossiers pédagogiques, des ouvrages ludiques et humoristiques, des pamphlets, des documentaires historiques et des histoires de pure fiction, etc. ;
- Les tranches d'âge : des ouvrages pour bébés, enfants, adolescents et adultes ;
- Les aptitudes de lecture : des ouvrages aux formats traditionnels et d'autres en gros caractères et/ou des livres audio (pour des personnes dyslexiques ou malvoyantes, par exemple...);
- Les sujets liés aux thématiques du racisme afin de multiplier les points de vue: l'esclavage et la colonisation, l'antisémitisme, la négrophobie, la traite des Noirs, les différents génocides (Shoah, Rwanda, Hereros...), le racisme institutionnalisé, l'islamophobie, les préjugés en général, les migrations à travers l'Histoire, la problématique des réfugiés et des exilés, le massacre des Indiens d'Amérique, les discriminations dans la vie quotidienne, la cyberhaine, la montée des populismes et de l'extrême droite, etc.

- L'élément « accrocheur » (tous les usagers des bibliothèques ne sont pas forcément de grands lecteurs. Est-on en présence d'usagers autonomes et venus de leur plein gré ou d'un groupe scolaire qui accompagne un enseignant ? Ou à des individus inscrits en bibliothèque pour bénéficier de l'accès au Wi-Fi et à la photocopieuse ? Etc.) : des ouvrages susceptibles d'attirer l'attention d'une personne qui ne raffole pas de la lecture (par le titre, par la couverture, par le format, par le résumé présenté, par la renommée de l'auteur ou des auteurs, illustrateurs, etc.) et d'autres qui « font sérieux » pour les personnes plus exigeantes et méfiantes à l'égard de ce qui leur semble « trop commercial », un peu racoleur...

En février, cette liste d'ouvrages sélectionnés par des permanents du MRAX a été envoyée par email à Madame Isabelle Lamberty, responsable des animations culturelles à la bibliothèque de Jette. Les bibliothécaires des sections adultes et jeunesse de la BiblioJette ont alors vérifié dans leur catalogue, leurs rayons et la réserve s'ils disposaient de ces documents. La BiblioJette possédait quelques titres repris dans la liste mais elle a dû faire appel au prêt interbibliothèques pour enrichir son catalogue en fonction des suggestions du MRAX. Elle a dû mobiliser les autres bibliothèques de Bruxelles-Capitale pour étoffer son stand de livres (une opportunité supplémentaire pour les bibliothécaires d'entretenir leurs liens professionnels et, indirectement, d'échanger sur la thématique de la SACR). Deux semaines avant l'ouverture de la SACR, des stagiaires du MRAX sont allés déposer les dépliants et affiches présentant l'événement à la BiblioJette. Et une semaine avant l'ouverture officielle, la BiblioJette annonçait la SACR (avec une photographie des stands montés dans chaque section) sur son site internet.

### **Résultat :**

En dépit d'un couac dans la communication du MRAX - le nom et le logo de la bibliothèque ont été oubliés, sur les dépliants et affiches, de la liste des partenaires de la SACR et les bibliothécaires ont appelé le centre de documentation pour signaler leur petite déception à ce propos -, la BiblioJette a exprimé un vif enthousiasme pour cette action et a annoncé qu'elle était prête à réitérer l'expérience pour les SACR à venir.

## **2. UNE REMISE À NEUF DU MOBILIER**

Grâce au soutien communal de Woluwe-Saint-Lambert, Etterbeek et Saint-Josse nous avons pu effectuer l'achat de matériel, du mobilier pour le rafraîchissement du centre de documentation ainsi que l'enrichissement du fonds documentaire ;





Le fonds documentaire est trié et organisé selon ses divers formats : papier, électronique, sonore, visuel...

Toutes les monographies et les périodiques sont quotidiennement encodés dans le Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB) PMB. Les monographies sont indexées selon un minimum de 5 mots-clés. L'indexation des périodiques et des articles nécessitant énormément de temps, la direction du MRAX a proposé que la recherche liée aux périodiques soit « externalisée », c'est-à-dire que les documentalistes se tournent vers des sites internet des maisons d'édition qui publient ces revues et les plateformes ou portails spécialisés en production scientifique (sciences humaines et sociales). Exemples :

- <http://www.jstor.org/> (bibliothèque numérique et système d'archivage en ligne de publications scientifiques)
- <http://www.persee.fr/> (portail de revues en sciences humaines et sociales)
- <http://www.rechercheisidore.fr/> (plateforme d'aide à la recherche et qui permet l'accès aux données numériques)
- <https://www.cairn.info/> (portail qui présente le catalogue de nombreux éditeurs)
- <https://www.erudit.org/recherche/> (plateforme québécoise de recherche en sciences humaines)
- [www.revues.org](http://www.revues.org) (portail de revues spécialisées en sciences humaines)
- <http://politique.eu.org/> (site internet de la revue *Politique*)
- <http://www.rtdh.eu/> (site internet de la *Revue trimestrielle des droits de l'homme*)
- <http://www.hommes-et-migrations.fr/> (site internet de la revue *Hommes et migrations*)
- <http://www.adde.be/publications/rde/blog> (site internet de la *Revue du droit des étrangers*)
- ...

## PERSPECTIVES ?

- À très court terme, la prochaine étape sera l'étiquetage flexible des nouvelles étagères du centre de documentation afin de mettre en évidence les différentes thématiques (racisme, génocides, migration, droits de l'Homme, discrimination...);
- Il est aussi prévu d'établir une cote de rangement pour chaque ouvrage du centre de documentation. Les documentalistes auront recours à un fichier Excel pour plus d'économies mais, idéalement, une véritable étiqueteuse de type Dymo apporterait un rendu plus « professionnel » ;
- Des partenariats pour des projets ponctuels (dans le cadre de la Semaine d'Actions Contre le Racisme, par exemple) entre le centre de documentation du MRAX et des bibliothèques (publiques ou privées).

## Concours dans les écoles : ma plume contre le racisme

Dans notre combat contre toutes les formes d'inégalités, nous considérons que l'école, où doit se former et s'exercer l'esprit critique, joue un rôle majeur. À travers ce concours, nous donnons la parole (ou plutôt la plume) aux élèves et nous attendons d'eux qu'ils s'interrogent et partagent avec d'autres leur regard, leur engagement ou leur indignation tout en valorisant une production artistique, un talent, des compétences littéraires... Ce projet de concours combine des outils de réflexion et d'action. Il encourage les élèves à développer un esprit critique et à prendre du recul à l'heure où les questions liées au racisme et aux discriminations empoisonnent l'espace public et les relations humaines.

Concrètement...

Le concours 'Ma plume contre le racisme' consiste à proposer, aux classes de 5ème secondaire des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles un thème autour duquel les élèves sont encouragés à explorer les enjeux du racisme, de l'immigration et de l'identité grâce à l'écriture et à l'art. Chaque année, nous fournirons aux écoles une citation d'un-e auteur-e qui s'est distingué-e dans son combat antiraciste, une brève biographie de l'auteur-e et une description de son combat. À partir de cet extrait, les élèves sont invités à produire un écrit de maximum deux pages (article, chanson, poème, dissertation, interview, slam...).

Pour cette seconde édition, nous avons choisi de mettre à l'honneur Mohammed Ali. Une légende sur le ring et en dehors, Mohamed Ali a ébloui tant par ses exploits sportifs que par ses prises de positions politiques. A une époque où la ségrégation sévissait encore aux Etats-Unis, le jeune athlète fier de sa couleur de peau et de ses origines profite de chaque occasion pour soutenir la cause des Noirs pour l'égalité des droits. Militant des droits humains, objecteur de conscience ou Messenger de la Paix, il a mis sa célébrité au service de nombreuses causes et a inspiré toute une génération.

Le concours est une initiative du MRAX et est réalisé en partenariat avec Infor Jeunes Schaerbeek, la Plateforme No Hate Speech et le Conseil de la Jeunesse.



## **Projet « Israël - Palestine, pour mieux comprendre »**

L'association Actions in the Mediterranean (AIM) a réuni trois lycées de la Ville de Bruxelles de septembre 2014 à juin 2015 pour lutter contre les stéréotypes et les amalgames liés à l'importation du conflit entre Israël et la Palestine et, in fine, réduire la haine et les positions radicales que véhicule ce conflit en Belgique et à Bruxelles. Ces 3 classes de 5ème secondaire réunissaient des élèves issus de milieux socio-culturels très différents : le Lycée Emile Jacqmain, le Lycée Henriette Dachsbeck et l'Institut des Arts et Métiers.

Les résultats très positifs enregistrés par le projet pilote ont encouragé ses initiateurs à le poursuivre et à développer des partenariats. C'est à cette étape que le MRAX s'est joint au projet.

Le but de ce projet est d'encourager des jeunes à devenir des ambassadeurs de la coexistence et à jouer un rôle pour apaiser les tensions entre toutes les communautés vivant à Bruxelles, notamment les communautés juives et arabo-musulmanes.

Ce projet veut donner la possibilité à des jeunes de prendre conscience de leurs propres stéréotypes face au conflit proche-oriental. Cela leur permet, grâce au développement d'une expérience du terrain et d'une meilleure compréhension des complexités liées au conflit, d'aller plus aisément à la rencontre des autres, de les aider à échanger pour tisser des liens et de refuser que les communautés se renferment sur elles-mêmes dans le rejet et les discours prônant le repli communautaire.

### **Les trois objectifs principaux de ce projet sont de :**

- S'attaquer aux stéréotypes négatifs à l'égard du conflit israélo-palestinien chez des lycéens bruxellois de toute origine et apaiser les tensions entre les communautés ici à Bruxelles;
- Permettre aux jeunes de se faire une opinion plus sensible, en connaissance de cause sur la complexité de ce conflit;
- Leur donner des outils leur permettant de transmettre et partager leur expérience avec d'autres jeunes Bruxellois.

Afin d'enraciner ce projet et pour que l'impact et le changement des jeunes soient durables, le travail se fait par cycle de trois ans. Chaque année, trois écoles bruxelloises seront invitées à participer au projet. Les activités seront les suivantes :

- 1 Mise en perspective historique, rencontres et débats : les lycéens des trois écoles sélectionnées seront invités à participer à des rencontres et des événements culturels pour mieux appréhender la complexité, discuter et débattre des questions liées au conflit : films, spectacles etc.;
- 2 Rencontres et échanges avec des témoins de sociétés civiles actifs dans des organisations de droits humains, venant pour témoigner de leurs activités et des combats qu'ils mènent pour la paix, contre la violence. Des ateliers seront également proposés afin de réduire les stéréotypes et les préjugés, et mieux comprendre les médias;
- 3 Voyage d'étude : Ils partiront ensuite en voyage d'étude en Israël et en Palestine;

- 4 Formation d'ambassadeurs : En parallèle du travail avec les lycéens, des ambassadeurs seront formés. Ils seront issus du groupe de l'année précédente qui a déjà participé aux rencontres et participé au voyage d'étude. Ils/elles seront formés pour animer des débats, faciliter des discussions et transmettre l'expérience vécue dans des écoles;
- 5 Activités artistique : Les bénéficiaires seront invités à réaliser, sous la supervision d'un metteur en scène, une pièce de théâtre sur le thème de la réconciliation. L'objectif est que chaque année, soit proposée une activité artistique avec les jeunes pour cristalliser les acquis et faire d'eux des acteurs du changement;
- 6 Maison de jeunes et mouvements de jeunesse : Il est prévu de travailler avec des mouvements de jeunesse juifs et musulmans et des maisons de jeunes de Bruxelles.

## L'équipe de foot MRAX

Le monde du football n'échappe pas au racisme. Pourtant, le foot, le sport le plus populaire du monde, est un espace important de cohésion sociale et sa place dans notre société devrait lui permettre de faire preuve d'exemple de respect et d'ouverture d'esprit.

Nos expériences l'ont prouvé : une sensibilisation à la lutte contre le racisme par le sport est un excellent canal de transmission des valeurs de respect et de dialogue. Parmi les militants du MRAX, les plus sportifs ont donc décidé de former une équipe de Futsal et de se lancer dans la compétition sous les couleurs de l'antiracisme.



## 2. L'accueil du public

### L'accueil des victimes de racisme et de discriminations

#### INTRODUCTION

Différents évènements survenus durant l'année écoulée ont impacté le travail du service juridique du MRAX en 2016. En effet, suite principalement aux attentats survenus à l'aéroport de Zaventem et à la station de métro Maelbeek, le nombre de signalements enregistrés par le Service juridique est en nette augmentation. Ainsi, le service juridique a enregistré **227 signalements**. Ce qui représente une augmentation de 19% par rapport au nombre de signalements enregistrés en 2015 (185).

Discriminations, insultes, actes de violence, incitation à la haine tant de comportements qui viennent mettre à mal les relations sociales dans diverses sphères de la vie société. Sous couvert de la liberté de choix, de la liberté d'expression ou tout simplement par peur, la stigmatisation de certains.

#### ANALYSE DES DOSSIERS PAR DOMAINE

En 2016, sur les 227 signalements enregistrés, **48 dossiers** concernent une présumée discrimination dans le domaine de l'accès ou de la fourniture des **biens et services**. Ces dossiers occupent la première place de nos signalements alors que, en 2015, ces dossiers occupaient la troisième place avec seulement 29 signalements.

Ces dossiers ont trait au logement (20 dossiers), au commerce (12 dossiers), transport (8 dossiers), à l'HORECA (7dossiers) et le secteur financier (1 dossier).

Les relations entre particuliers ne sont pas en reste. **45 dossiers** enregistrés en 2016 concernent le domaine de la vie en **société**. Dans ce domaine, on constate une augmentation de 27 % du nombre de signalements (33 dossiers en 2015) : 24 dossiers concernent des comportements survenus dans l'espace public ou privé et 21 concernent les conflits de voisinage.

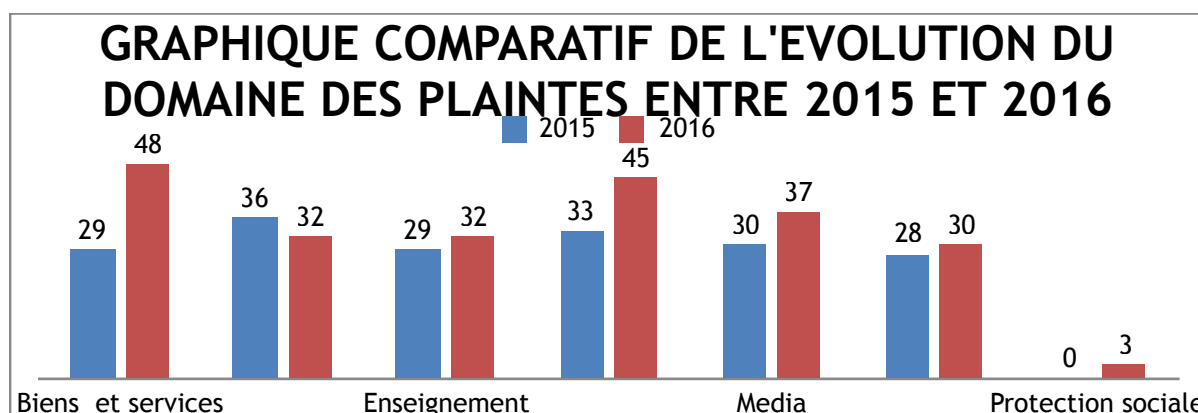
A la troisième place, pour l'année 2016, **37 dossiers** concernent les **Médias**. La majorité de ces signalements impliquent des discours de haine sur internet et les réseaux sociaux (16 dossiers). Le reste des signalements concernent la presse papier, la presse télévisée ou encore ka la radio. En 2015, nous relevions déjà l'augmentation du nombre de signalement liés à la cyberhaine. Nous devons rester vigilants, les années à venir, sur ce phénomène.

L'**emploi** et l'**enseignement** occupent la quatrième place du nombre de signalements enregistrés avec **32 dossiers** chacun. Si l'on constate une diminution de 13% des signalements concernant l'emploi (36 dossiers en 2015), le domaine de l'enseignement a, quant à lui, connu une augmentation de 9% (29 dossiers en 2015). Les discriminations dénoncés dans ce domaine concerne tant l'enseignement primaire, que secondaire ou encore supérieur (de type court ou de type long).

En 2015, nous posions le constat d'une augmentation, par rapport à 2014, des signalements impliquant la police. Le même constat doit être réitéré en ce qui concerne la problématique des violences policières en 2016. Ainsi, **30 signalements** ont été enregistrés en ce qui concerne la **police et la justice**. Dans ce domaine, 21 dossiers visent la police.



En 2016, notre service juridique a également été consulté pour des comportements discriminatoires dans le domaine de la **protection sociale**. Ainsi, contrairement à l'année 2015 où aucun signalement n'avait été fait sur ce domaine, nous avons enregistré **3 dossiers**.



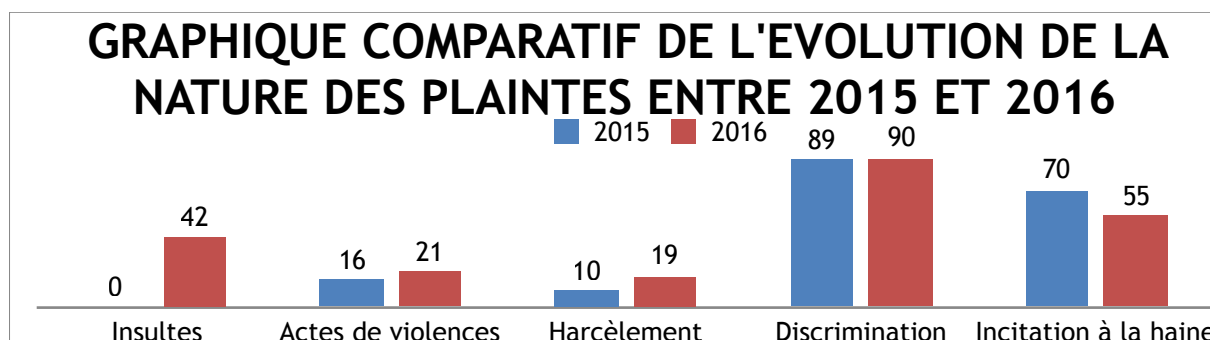
#### ANALYSE DES DOSSIERS PAR NATURE

Comme pour 2014 et 2015, la plupart des personnes s'étant adressées au Service juridique ont dénoncé un traitement discriminatoire. Les **discriminations** ont été encodées pour **90 dossiers** en 2016. Ce qui représente une augmentation de 1% par rapport à 2015 où l'on comptabilisait 89 dossiers.

Ensuite, viennent les dossiers pour **incitation à la haine** : **55 dossiers**. Ce qui représente une diminution par rapport à 2015, année où l'on a enregistré 70 dossiers. Toutefois, cette baisse est à relativiser en raison de l'apparition, en 2016, des **insultes** à caractère raciste : **42 dossiers**. L'absence de la condition de publicité requis pour que l'on puisse qualifier juridiquement des propos racistes en incitation à la haine a conduit à classer ces propos dans la catégorie insultes.

Quant aux **actes de violence**, le Service juridique a enregistré **21 dossiers**. Ce qui représente une augmentation de 24% par rapport à 2015 (16 dossiers). Ces dossiers visent particulièrement la police.

Enfin, **19 dossiers** enregistrés en 2016 concernent le **harcèlement** caractérisé par un mobile raciste. Ces dossiers étaient au nombre de 10 en 2015.



## ANALYSE DES DOSSIERS PAR FONDEMENT

En ce qui concerne le fondement des plaintes, l'augmentation des actes visant les personnes de confession musulmane. Ainsi, en 2016, **73 dossiers** enregistrés avaient pour fondement « **islamophobie** » alors que, en 2015, nous en enregistrions 58.

Les actes **anti-arabes** qui ont été enregistrés concernent, quant à eux, **47 dossiers** en 2016. Ce qui représente une augmentation de 23 % par rapport à 2015 où l'on comptabilisé 36 dossiers.

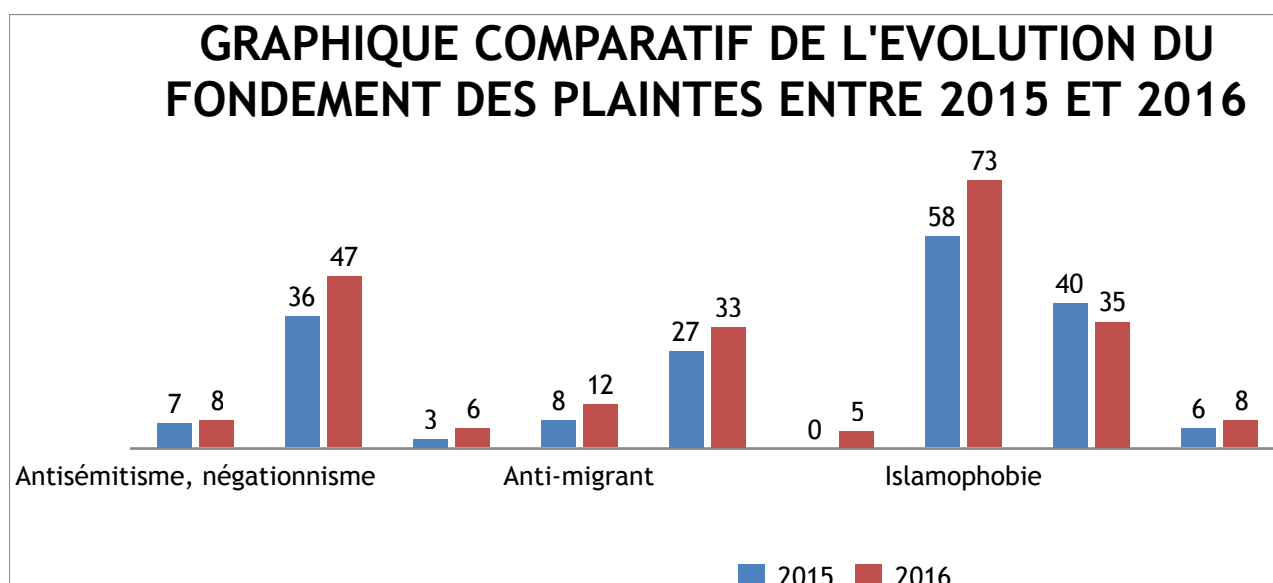
En ce qui concerne les **actes xénophobes**, on constate une diminution de 14 % des signalements avec **35 dossiers** enregistrés pour 2016 (40 en 2015).

**33 dossiers** enregistrés en 2016 avaient pour fondement actes « **anti-noir** ». En 2015, 27 dossiers de ce type avaient été enregistrés. Ce qui représente une augmentation de 18 % en 2016.

Nous constatons également une augmentation des actes antisémites, anti-chrétiens et anti-migrants. En 2016, **12 dossiers** avaient pour fondement « **anti-migrant** » (8 en 2015), **8 dossiers** « **antisémitisme** » (7 en 2015), **6 dossiers** « **anti-chrétien** » (3 en 2015). Respectivement, ces dossiers représentent une augmentation de 33%, 13% et de 50%.

En 2016, nous avons enregistré **5 dossiers** ayant pour fondement « **anti-asiatique** ». En 2015, le service juridique n'avait été consulté par aucune personne, victime ou témoin, d'actes « anti-asiatique ».

Enfin, **8 dossiers** pour lesquels le service juridique a été saisi ne relevaient pas de la compétence du MRAX alors que, en 2015, 6 dossiers étaient classés dans la catégorie « **incompétence du MRAX** » pour la simple raison que le critère dénoncé ne relevait pas de notre compétence.



## **Le service social spécialisé en droit des étrangers**

Le service social du MRAX organise des permanences sociales 3 fois par semaine. Le service est également joignable par téléphone tous les jours. C'est un lieu d'accueil, d'information, d'accompagnement, d'écoute et de soutien.

Le service accorde énormément d'importance au fait de fournir un accompagnement social individualiser et singulier à chaque personne. Ces personnes dans une grande majorité de cas, assez fragilisées.

Au fil de ces dernières années, nous observons un accompagnement social de plus en plus parasité par des contraintes institutionnelles comme l'évoque par exemple l'auteur Jean-Philippe Melchior : « *Il y a, d'une part, l'intensification du travail et les contraintes temporelles qui découlent de l'insuffisance des moyens dont disposent les institutions pour faire face à l'augmentation de la pauvreté et de la précarité à laquelle on assiste depuis plusieurs années. D'autre part, on observe les contraintes directement liées aux processus de rationalisation des politiques publiques.* »

C'est pour l'une de ces raisons entre autres que nous estimons qu'un temps d'écoute suffisant ainsi qu'une disponibilité optimale est assez nécessaire.

### **Types de demandes dont le service social a été saisi**

Tout au long de l'année 2016, le service social du MRAX a réalisé des permanences sociales individuelles portant sur le droit des étrangers et sur l'accès à la sécurité sociale belge. En ce qui concerne le droit des étrangers, voici une liste reprenant quelques thématiques que nous avons pu traiter avec les usagers du service :

---

#### **Le regroupement familial**

##### **Le mariage**

#### **Les déclarations de nationalité**

##### **Les demandes d'asile**

#### **Les demandes de régularisations de séjour (9TER, 9BIS)**

##### **La Perte du droit au séjour**

#### **Les demandes d'inscriptions à la commune**

##### **L'accès au permis de travail**

#### **Les demandes de visa**

##### **Les mesures d'éloignement du territoire belge**

#### **Les radiations au niveau des communes**

---

*Quel type d'accompagnement est fourni aux usagers du service en ce qui concerne le domaine du droit des étrangers ?*

-Informations fournies aux usagers sur leurs droits ainsi que sur les procédures à suivre en vue de l'obtention d'un droit de séjour en Belgique pour soi ou pour les membres de sa famille.

-Informations et orientation sur le droit des étrangers de manière générale en fonction des demandes spécifiques.

-Contact avec les administrations compétentes en Belgique en matière de séjour dans le but d'effectuer un suivi des procédures introduites par les usagers en matière de séjour, principalement l'office des étrangers, le conseil du contentieux des étrangers, Fedasil, les maisons communales, etc.

-Accompagnement des usagers sur le terrain auprès de diverses institutions.

*En ce qui concerne le droit social*

Une grande partie des usagers du service social se présente afin de bénéficier d'un accompagnement concernant l'accès à divers droits sociaux tels que:

---

**Le logement**

**L'emploi**

**Les différentes aides sociales en Belgique**

**Les soins de santé**

**La scolarité**

**Le droit familial**

**Les questions financières**

---

*Quel type d'accompagnement est fourni aux usagers du service en ce qui concerne l'accès aux droits sociaux?*

-Contact avec diverses institutions sociales pour le suivi social et administratif des usagers ainsi que pour l'accès à des services. (Caisses d'allocations familiales, Actiris, SPF sécurité sociale, maisons d'accueil, service de colis alimentaire, etc.)

- Orientation auprès d'institutions compétentes en vue de l'obtention de droit ou de service spécifique. (Par exemple les CPAS dans le but d'obtenir un revenu d'intégration sociale.)

## Statistiques des demandes du service social du MRAX en 2016

En 2016, au sein du service social, parmi les demandes les plus représentées, nous constatons:

- **19 % de demandes de regroupement familial**
- **14% de demandes de régularisations sur base des articles 9 bis et 9 ter de la loi du 15 décembre 1980.**
- **13% de demandes d'accès à des droits sociaux**
- **7% de demandes de naturalisation**
- **6% de demandes d'ordre financières**
- **5% de demandes concernant le logement**
- 4% de demandes concernant le mariage
- 4% de demandes concernant des soins de santé
- 4% de demandes concernant des visas touristique
- 4% de demandes concernant la scolarité
- 3% de demandes concernant l'asile
- 3% de demandes liées à l'emploi
- 2% de demandes liées au droit familial
- 2% de demandes concernant le permis de travail
- 2% de demandes d'inscription à la commune
- 2% de demandes de séjour provisoire
- 2% de demandes diverses en droits des étrangers catégorisées « autres droits des étrangers »
- 2% de demandes concernant la perte de séjour
- 1% concernant la formation
- 1% concernant des questions relatives à la radiation de la commune

### Les demandes de régularisation

En 2015, il faut noter que 27% des demandes concernent les articles 9bis et 9ter de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers. En 2016, nous constatons une diminution de ces demandes puisqu'elles ne représentent que 14%.

Cela peut s'expliquer par le durcissement constant des lois en matière d'accès au séjour en Belgique. Par exemple, pour introduire une demande de régularisation en Belgique, les frais de redevance s'élèvent à 215€ en 2016. Actuellement ce montant est passé à 350€.

Par ailleurs, une amende administrative (base légale : Loi du 15 décembre 1980 articles 4bis, 41, 41bis,) est notifiée à l'égard de personnes sans titre de séjour entre autre. Le montant de cette amende est de 215 € que celles-ci doivent payer sans délai à l'office des étrangers. Le montant de cette amende découle de l'arrêté royal du 17 avril 2016 relatif aux modalités de paiement des amendes administratives entrées en vigueur en juillet 2016.

Nous observons là une politique dissuasive en matière d'immigration sinon pour quelle raison l'état belge exigerait de telles sommes d'argent à des individus vivant dans des conditions de vie pénible ?

### **Situation des demandes de régularisation au niveau fédéral**

« Les autorisations de séjour pour raisons humanitaires et médicales en chute libre À côté du nombre de demandes, des statistiques sur les décisions prises annuellement sont également publiées. En 2015, l'OE a pris 9.452 décisions concernant des demandes de régularisation, tant humanitaire que médicale. Cette baisse du nombre de décisions, qui va de pair avec la baisse du nombre de demandes, poursuit la tendance observée depuis 2011. Parmi les décisions qui ont été prises en 2015, si l'on fait abstraction des 1.773 décisions sans objet<sup>601</sup>, 883 décisions étaient positives (11%), pour 6.796 décisions négatives (89%). Depuis 2010, la proportion de décisions positives a fortement chuté même si une légère reprise est observée pour les années 2014 et 2015. Depuis 2005, on n'a jamais observé si peu de décisions positives qu'en 2015. Pendant la période 2005-2008, ce nombre approchait les 5.000 ou 6.000 décisions annuelles. Il a ensuite atteint un pic en 2010, avec 15.426 décisions positives. Depuis lors, ce nombre n'a fait que diminuer pour atteindre 883 décisions positives en 2015. Parmi ces 883 décisions positives, 756 ont donné lieu à une autorisation de séjour temporaire (86%) alors que 127 se sont traduites en une autorisation de séjour définitif (14%). Autrement dit, non seulement le nombre de décisions positives a chuté, mais ce constat est couplé à une chute drastique du nombre d'autorisations de séjour définitif. En 2014, la répartition entre autorisations de séjour temporaire (53%) et autorisations de séjour définitif (47%) était pourtant plus équilibrée. »<sup>3</sup>.

Concernant les demandes de régularisations sur base des articles 9bis et 9ter au sein du service social, un grand nombre d'usagers se présentait afin que nous puissions contacter le conseil du contentieux des étrangers. Celui-ci traite entre autre les recours introduits par les personnes dans le cadre d'une demande de régularisation. Nous avons constaté que les délais d'attente entre l'introduction d'un recours concernant une demande de régularisation et l'obtention d'une décision sont assez étendus. C'est une situation assez problématique étant donné qu'aucun délai de fixation de date d'audience n'est prévu par le cadre légal concernant une réponse du conseil du contentieux des étrangers lors de l'introduction d'un recours.

Ces délais d'attente peuvent aller jusqu'à 3 ans pour certains dossiers, laissant ainsi des hommes, des femmes, des enfants, vivre dans l'incertitude, la crainte, l'angoisse mais aussi dans une grande précarité socio-financière car n'ayant quasiment accès à aucune aides sociales hormis l'aide médicale urgente.

#### **Exemple de situation :**

Monsieur B. a introduit en décembre 2009, une demande d'autorisation de séjour sur base de l'article 9bis de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers.

En juillet 2012, une décision de rejet de sa demande lui a été notifiée.

---

<sup>3</sup> <http://www.myria.be/fr/publications/la-migration-en-chiffres-et-en-droits-2016>



Nous constatons ainsi que 3 longues années se sont écoulées avant que Monsieur ne puisse obtenir de réponses. Face à cette procédure anormalement longue, Monsieur n'a pas eu d'autre choix que de vivre au dépend de la générosité de certaines de ses connaissances. (Hébergement temporaire.) Monsieur a majoritairement vécu dans la rue durant toutes ces années.

### **Le regroupement familial :**

Au sein du service social du MRAX en 2016, 19% des demandes concernent le regroupement familial contre 20% en 2015. Nous constatons une légère baisse mais la demande reste tout de même constante malgré les dernières décisions législatives prises en matière de regroupement familial tendant à rallonger les délais entre l'introduction d'une demande et l'obtention d'une réponse. Ainsi :

*« Ce 08/07/2016, le délai d'examen des demandes de visa et de séjour passe de 6 à 9 mois. Cette disposition est applicable aux demandes introduites à partir du 08/07/2016 et aux demandes introduites avant le 08/07/2016 et dont l'examen est toujours en cours.<sup>4</sup> »*

Nous avons également remarqué dans plusieurs cas, la subjectivité des motifs de refus de la part de l'Office des étrangers concernant des demandes de visas.

### **Quelques exemples de motifs de refus pris par l'Office des étrangers :**

#### **Exemple 1**

*« Considérant par ailleurs que la photo apposée sur une demande de regroupement familial introduite auprès du poste diplomatique de D. est loin de refléter l'âge indiquée sur ladite demande. Considérant les doutes émis par l'ambassade quant à l'âge de l'intéressé. Dès lors, la demande de visa est rejetée sur réserve d'un test osseux déterminant l'âge du requérant. Les résultats de ce test permettront à l'administration de se prononcer sur la nécessité de procéder à un test ADN pour établir le lien de filiation dans le cadre de la procédure. En effet, s'il s'avère que les résultats du test osseux démontrent que le requérant est âgé d'au moins 18 ans au moment de la demande de visa, il lui faudra d'abord démontrer que sa mère dispose de moyens de subsistances stables. »*

#### **Exemple 2**

*« Suite à la demande de visa introduite par la personne citée ci-dessus et afin de poursuivre l'examen du dossier, nous vous demandons de nous faire parvenir les documents suivants :*

*Les annexes manquantes de son courrier dans lequel elle indique qu'elle était bien présente au mariage. Les photos sont à envoyer si possible par voie électronique. »*

Les intéressés ont donc envoyé les photos de leur mariage tel que stipulé dans le courrier. Voici la réponse de l'Office des étrangers.

---

<sup>4</sup> Cf. loi du 17/05/2016 modifiant les articles 10ter et 12bis de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, (Moniteur belge du 28/06/2016)

« Chère Madame,

*Nous avons bien reçu les photos. Celles-ci représentent une fête, sans qu'il soit possible de déterminer à quelle date cet évènement a eu lieu. Etant donné que vous ne présentez aucune photo permettant d'établir que vous étiez présente lors de la signature de l'acte de mariage, la décision de rejet est maintenue, et le dossier est clôturé. »*

### **Communes d'origines des personnes ayant fréquenté notre service en 2016**

Parmi les communes les plus représentées en 2016, notons que :

- 33% des personnes accueillies étaient issues de la commune de Schaerbeek.
- 15% de la commune de Saint-Josse-Ten-Noode.
- 14% de la commune de Molenbeek-Saint-Jean.
- 11% de la commune de Bruxelles-Ville.
- 6% des personnes reçues émargeaient des communes en dehors de Bruxelles.

### **Profils des personnes ayant fréquenté le service en 2016**

Nous accueillons en grande partie un public issu de pays tiers à l'union européenne principalement :

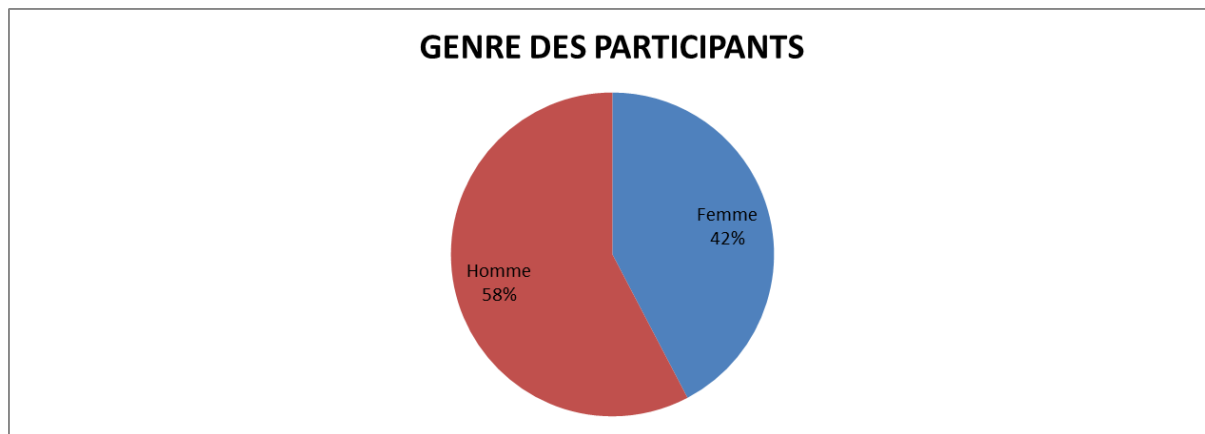
- Des personnes issues d'Afrique du Nord
- De personnes issues des pays d'Europe de l'Est
- Des personnes issues d'Afrique Sub-Saharienne

### **La catégorie d'âge**

Concernant la catégorie d'âge des usagers du service en 2016, il faut noter que :

- 45% des personnes ont entre 26 et 40 ans
- 40% ont entre 41 et 65 ans
- 8% ont entre 19 et 25 ans
- 7 % ont plus de 65 ans

## Le Genre du public accueilli



Concernant la répartition du genre en 2016, nous constatons qu'il y a 58% d'hommes et 42% de femmes. Le public masculin reste le plus représenté comme l'année précédente.

## Profil des personnes accueillies

Certaines d'entre elles sont en ordre de séjour, d'autres en situation irrégulière de séjour. Une grande partie du public que nous accueillons sollicite un soutien socio-administratif en plus de la simple information donnée concernant le droit des étrangers ou l'accès à certains droits sociaux.

Cet accompagnement socio-administratif consiste par exemple à :

- Une Aide à la rédaction de courriers,
- Une aide pour remplir certains documents administratifs,
- Fournir des explications quant au contenu de certains documents émanant des institutions de sécurité sociale, de l'office des étrangers, des avocats, etc.
- Une orientation vers les organisations prestataires de droits.

Une grande partie du public accueilli est peu scolarisé. Souvent, des cours d'alphabétisation sont nécessaires. Cela peut s'expliquer par le fait que nous recevons énormément de personnes sans titre de séjour qui n'ont pas la possibilité d'effectuer des formations qualifiantes en Belgique et qui se voient même refuser l'accès à certaines classes de cours d'alphabétisation ou de langues.

Ainsi, nous proposons souvent aux personnes que nous rencontrons de suivre des cours de langues ou d'alphabétisation. Nous les orientons alors auprès de structures susceptibles de les accueillir. Nous insistons auprès des personnes sur la régularité et l'importance de suivre ces cours visant à garantir leur autonomie future.

Nous recevons au sein du service social des personnes ayant peu de ressources financières, ce qui rend difficile l'accès au logement. En effet, certains propriétaires exigent des fiches de salaires et refusent les personnes bénéficiaires d'une aide du CPAS par exemple.

Plusieurs personnes n'ont pas assez des moyens pour payer des logements privés et se plaignent des longs délais d'attentes pour celles qui ont introduit une demande de logement social.

Au sein du service social du MRAX, nous avons le devoir et nous accompagnons ces personnes en leur fournissant des informations sur le fonctionnement de la société belge ainsi que sur le fonctionnement des diverses institutions en prenant le temps de leur expliquer cela de manière posée. Nous avons ce rôle d'intermédiaire entre elles et les différentes institutions qui n'ont pas toujours la possibilité d'expliquer une information de manière détaillée.

## **Soutien aux occupations**

Certaines de nos actions touchent à la problématique de la migration et de l'asile. Et donc, dans ce cadre, nous travaillons avec différents collectifs de sans-papiers que nous soutenons et que nous suivons au niveau de leurs organisations.

Le MRAX soutien deux occupations d'une part la Voix des Sans-Papiers, d'autres part, l'Occupation Ebola. Ces occupations réunissent environ 150 personnes pour chacune d'entre elles.

La plupart de ces personnes sans-papiers attendent du gouvernement une possible régularisation de leur situation administrative. Elles n'ont pas la possibilité de travailler officiellement. Ces personnes vivent donc dans une totale précarité, ignorées des institutions.

Pour survivre, elles sont organisées en plusieurs collectifs pour se faire voir et entendre. Elles mènent des pourparlers avec les autorités (Office des étrangers, secrétariat d'Etat à l'asile et aux migrations, Ministère du travail, administrations communales, police, etc.) Elles sensibilisent la population et les associations à propos de leur situation. Elles vivent principalement de l'aide des citoyens et des associations humanitaires ou des droits de l'homme.

Certaines d'entre elles logent actuellement dans des bâtiments qualifiés « d'occupations ou squats », dans des conditions très difficiles. Ces personnes sont majoritairement des hommes mais aussi des femmes et quelques enfants (en bas-âge).

## **Soutien du service social en 2016**

Ce soutien s'est effectué de différentes manières :

### **1. Actions politiques**

-Participation de certains représentants des occupations lors du groupe de travail du Front d'Actions des Migrants.

A travers ce groupe de travail, les représentants des deux collectifs ont eu la possibilité de venir s'exprimer sur la situation en temps réel au sein des occupations. Ils peuvent également lors de ces réunions nous informer d'éventuels besoins spécifiques en matière de l'organisation d'actions politiques, de besoins sanitaires et alimentaires, de soutien en matière de gestion de la vie de groupe au sein de l'occupation ou encore en matière de soutien administratif.

-Participation à l'organisation de diverses manifestations dont notamment la manifestation du 5 juin 2016 intitulée : La Crise Oubliée des Sans-Papiers revendiquant notamment : La

régularisation des sans-papiers, la fermeture des centres fermés, l'arrêt des expulsions, la liberté de circulation pour tous, l'arrêt de la criminalisation des sans-papiers, le respect des droits fondamentaux le respect et l'application des droits des enfants.

## **2. Besoins de première nécessité**

-Durant l'année 2016, des membres de l'équipe du MRAX se sont rendus avec quelques membres des occupations au sein de la Plateforme Citoyenne pour se ravitailler en nourriture et en produits sanitaires.

-Des membres des occupations ont également été accompagnés auprès de différents centre de distribution de colis alimentaire de leurs communes respectives afin qu'ils puissent recevoir une carte d'inscription et venir chercher des vivres de manière régulière.

-Un soutien administratif a été donné pour l'ouverture de dossiers au sein du CPAS afin que les occupants de la Voix des Sans-papiers puissent avoir accès à l'aide médicale urgente.

-Des contacts avec des plombiers ont été pris pour régler des problèmes de fuites d'eau.

-Des affiches ont été placées au sein des lieux de rencontres des résidents au sein des occupations informant la disponibilité du service social du MRAX.

-Aide au déménagement de la Voix des Sans-Papiers pour leur installation à Schaerbeek suite à leur expulsion de l'occupation de Molenbeek.

-Visite au sein de centre fermés auprès de certains détenus suite à l'expulsion de la Voix des Sans-Papiers de Molenbeek.

- Des contacts réguliers se tiennent avec les occupants qui viennent souvent au sein du service social du MRAX pour bénéficier aussi d'un accompagnement social individuel.

## Décentralisation des points d'appui du MRAX en Wallonie

Dans le courant de l'année 2015, le MRAX a réalisé un partenariat avec l'asbl Le Monde des Possibles située à Liège.

Depuis le second semestre 2016, deux membres de l'équipe du MRAX s'y rendent chaque mercredi afin d'y assurer des permanences socio-juridique. Ainsi, une cinquantaine de personnes ont pu jusqu'à présent être accueillies au sein de notre point d'appui à Liège.

## Type de demandes dont le service a été saisi

Parmi les demandes les plus représentées nous observons :

- 19% asile
- 15% art 9bis- 9ter
- 13% logement
- 9% droit sociaux
- 7% regroupement familial
- 7% naturalisation
- 4% permis de travail
- 4% questions financières
- 4% mariage
- 4% autres droits des étrangers
- 4% formation
- 2% inscription à la commune

**«43%»**  
**DES PERSONNES ISSUES DE L'IMMIGRATION COURENT UN RISQUE D'EXCLUSION SOCIALE ET DE PAUVRETÉ»**

(RAPPORT DE L'OCDE SUR L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS DANS LE TRAVAIL EN BELGIQUE, 2015)

**VOUS ÊTES TÉMOIN OU VICTIME DE DISCRIMINATION? AGISSEZ.**

**PERMANENCE DU MRAX  
TOUS LES MERCREDIS DE 10H À 15H  
ASBL LE MONDE DES POSSIBLES - 04/232 02 92**

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT - 97 RUE DES CHAMPS 4020 LIÈGE - WWW.POSSIBLES.ORG  
SERVICE DÉDIÉ AUX PERSONNES VICTIMES DE DISCRIMINATION RACISTE, EXPERTISE JURIDIQUE



**MRAX asbl**

*Le MRAX est la plus ancienne organisation antiraciste en Belgique, née il y a plus de 60 ans sur les cendres du génocide nazi à l'initiative de Juifs résistants communistes*

Rue de la Poste, 37 • BE-1210 Bruxelles • Tél. : +32 (0)2 209 62 50 • Fax : +32 (0)2 218 23 71

Courriel : [mrax@mrax.be](mailto:mrax@mrax.be) • Site : [www.mrax.be](http://www.mrax.be)

N° entreprise : 0415.750.215 • N° compte : BE67 0012 3298 5487

